

Séance de la soirée du 29 novembre 2007

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de commission
 Mme JUDY GOLD, commissaire
 M. WEBER LAURENT, commissaire

CONSULTATION PUBLIQUE

PLAN D'ACTION FAMILLE DE MONTRÉAL

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 4

Séance tenue le 29 novembre 2007, 19 h
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

MOT DE LA PRÉSIDENTE

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

JOSÉE SCOTT 1

TABLE DE CONCERTATION LOGEMENT / AMÉNAGEMENT DE LA PETITE-PATRIE

DIANE COURCHESNE, JULIE GRONDIN 16

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL

STÉPHANE PERRON 46

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

AGNÈS CONNAT, ROSARIO DEMERS 67

LA PRÉSIDENTE :

Alors, bonsoir Mesdames et Messieurs. Bienvenue à la quatrième séance de la consultation publique sur le projet de Plan d'action famille de Montréal.

5

Alors, ce soir, nous avons cinq intervenants et nous allons débiter avec Sport et Loisir de l'Île de Montréal.

Mme JOSÉE SCOTT :

10

Alors, bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

15

Bonsoir.

Mme JOSÉE SCOTT :

20

Merci bien.

LA PRÉSIDENTE :

Si vous pouvez vous identifier.

25

Mme JOSÉE SCOTT :

Oui, Josée Scott de Sport et Loisir de l'Île de Montréal.

30

Bien, Sport et Loisir de l'île de Montréal salue l'initiative d'avoir un plan d'action global. On juge qu'il y a vraiment des actions qui méritent d'être concertées à l'échelle de l'île de Montréal. L'intérêt qu'on portait au Plan d'action famille, on juge qu'une famille décide, entre autres, de s'installer dans un certain milieu de vie à cause de l'offre de services en loisirs, surtout quand on pense à une famille avec jeune enfants parce que, notamment, on prône toutes les valeurs, les bienfaits du loisir qui favorisent le développement de la personne, le sentiment d'appartenance à une communauté – souvent les parents sont les premiers bénévoles au sein des activités – et, naturellement, ça favorise pour tout le monde une meilleure santé physique, mentale et intellectuelle.

35

40

Alors rapidement, nous sommes un organisme régional reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Alors, nos actions sont vraiment fondées sur des exercices de concertation et ça vise le loisir et le sport à l'échelle régionale, et tout ça dans l'objectif aussi de participer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de l'île.

45 Nos membres sont du monde associatif. Donc, il y a dix-sept corporations du monde associatif en sport, en loisir, membres chez nous qui, généralement, sont des regroupements. Peut-être en connaissez-vous? Il y a des commissions sportives. Il y a AlterGo, les scouts du Montréal métropolitain.

50 Donc, chacune de ces organisations-là en regroupent plusieurs autres : la Ville de Montréal, par ses services corporatifs et ses arrondissements, les municipalités reconstituées, le monde scolaire, et des domaines connexes, notamment la santé, c'est surtout dans l'air du temps, la Direction de la santé publique notamment où on mène ensemble des actions sur les saines habitudes de vie.

55 Globalement, notre support est beaucoup tourné vers les organismes. Nos services sont beaucoup tournés vers les organismes en loisir et sport. Et ça a pour but vraiment de favoriser du réseautage, de la concertation, et on les soutient dans cette offre-là.

60 Alors, nous avons déposé onze recommandations. C'est important de savoir que celles-ci majoritairement s'appuient sur deux grandes démarches que nous avons menées auprès d'à peu près 200 groupes, autant en loisir qu'en sport, qui nous ont amenés à déposer auprès du ministère notamment – ça fait partie des obligations qu'on a envers le ministère – un plan régional de la pratique sportive fédérée et le plan régional de développement de la pratique sportive en milieu associatif qui, dans les trois dernières
65 années, ont suscité énormément de consultation de notre côté.

Dans les grands enjeux, et vous allez voir, l'accessibilité géographique, financière, physique, les problématiques d'infrastructures et le soutien aux organismes est ressorti de tout acabit, puis ça teinte les recommandations qu'on vous a faites.

70 Donc, on avait un premier commentaire sur la définition de la famille pour laquelle on parle. On juge que les personnes qui nécessitent un support, qui sont en perte d'autonomie, si on pense aux personnes âgées ou des personnes qui ont des limitations, soit suite à un accident, ou des personnes qui sont nées avec un handicap, demeurent à la charge de leurs
75 parents, notamment quand on pense à des enfants ayant un handicap, même à l'âge adulte. Et on considère que, dans la conception de la famille, ils devraient être pris pour compte.

Première recommandation, la desserte de transport en commun. Dans notre consultation notamment, on est allés dans Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies. C'est évident, premièrement, cet arrondissement-là, même s'il ne fait qu'un, il est séparé très
80 fortement par le Métropolitain.

Les gens à cet endroit-là nous signifiaient la difficulté pour les jeunes de se déplacer

85 vers les offres et même pour les organismes en loisir à être capables d'avoir des spécialistes, notamment, d'activités qui veulent aller travailler là à contrat parce que c'est trop loin. Ça, ce sont des exemples simples. On peut penser à Ville Saint-Pierre aussi qui est une enclave.

90 Donc, la desserte en transport en commun, notamment dans l'est et dans l'ouest de l'île.

95 La concertation scolaire-municipale, c'est un sujet qui nous tient beaucoup à coeur. On considère que, au coeur des discussions, il y a notamment le fait que les réseaux de transport soient sécuritaires. On pense à des exemples qui sont publiés.

100 Christophe-Colomb dans Villeray, la rue Christophe-Colomb, deux écoles primaires, une école secondaire qui font énormément de pression, parce que c'est un corridor de circulation intense sur lequel il y a des problématiques de sécurité.

105 Il y a un centre communautaire qui s'appelle le Patro le Prévost qui est dans ce même axe-là. Une fois que les brigadiers ne sont plus là, l'accès à ce centre de loisir-là, par exemple, peut être menacé.

110 On pense aussi naturellement à la maximisation des infrastructures. Donc, des gymnases d'écoles fermées, selon nous, c'est impensable, des arénas qui restent vides pendant les heures scolaires, qui pourraient être utilisés pour les activités d'éducation physique. Donc, la maximisation des infrastructures au niveau des activités de loisir et de sport.

115 Et que dire du calendrier annuel? Donc, la semaine de relâche scolaire qui n'est pas nécessairement bien desservie dans les arrondissements. Donc, l'école est fermée. Au niveau municipal, au niveau des organismes, il n'y a pas nécessairement d'offre d'activités suffisantes.

120 Et la fameuse semaine – notamment, j'en avais parlé à l'activité thématique – la fameuse semaine à la fin des camps de jour où le personnel retourne à l'école et il n'y a pas d'offres de services. Les parents n'ont pas nécessairement de ressources vers lesquelles se tourner. Et le sport, le loisir en serait une, mais il y en a une problématique là.

125 Au niveau des infrastructures, des choses semblent simples, mais des toilettes dans des parcs, c'est souvent déficient quand on pense à avoir une valeur famille. Des endroits ombragés, des zones intéressantes d'attente quand les parents accompagnent leurs jeunes qui sont en activité, est-ce qu'on favorise un environnement agréable pour les périodes où ces parents-là sont en attente? Un coin lecture, un coin Internet, peu importe. Ce sont des aménagements d'infrastructures qui font la différence quand on pense famille.

125

Il y a aussi un enjeu, l'accès à des activités de plein air. Plusieurs familles à faible revenu ne peuvent pas sortir, ne peuvent pas penser sortir de l'île de Montréal ou en sortent rarement.

130

Donc, l'enjeu du Montréal bleu, tout l'accès aux berges et aux grands espaces verts, ça fait partie aussi des recommandations que nous faisons.

135

Alors, le gouvernement du Québec a mis sur pied le fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. Donc, ça permet de financer des infrastructures, des mises aux normes et aussi la construction de certaines.

140

Tout ça doit se terminer en 2012. On a eu des beaux investissements sur l'île pour rénover les infrastructures olympiques, mais il y a énormément de besoins. Et on considère que la Ville devrait aller aussi faire des représentations pour avoir sa juste part. Puis ça pourrait être mis au bénéfice des modulations à faire sur les infrastructures pour les familles.

145

Je reviens avec les personnes ayant une déficience. Alors, je ne sais pas si vous connaissez le programme d'accompagnement loisir. Au niveau du ministère, pour l'île de Montréal, c'est un budget de 340 000 \$. La Ville de Montréal, au niveau du service corporatif, en met 260 000 \$. Les arrondissements y contribuent aussi de façon variable.

150

Le fait que la Ville de Montréal ait investi, c'est très heureux, mais on répond encore, malheureusement, qu'à 30 % des besoins.

155

C'est un temps privilégié. C'est souvent dans le cadre des camps de jour que ces subventions sont faites. Donc, ça permet aux jeunes d'avoir un accompagnateur et de pouvoir vivre un camp de jour dans un milieu intégré. Et c'est un temps de répit pour les parents, il ne faut pas se le cacher. C'est donc une mesure qu'on juge dans un accès au loisir qui est important. Donc, il faut que cet argent-là soit maintenu, mais encore même bonifié.

160

L'accessibilité des familles au niveau financier. Donc, plusieurs personnes ont parlé des tarifs loisir. Ce qu'on amènerait de particulier, c'est vraiment dans le concept d'une tarification famille, c'est que les adultes soient pris en compte.

165

Quand mon budget familial en loisir ne concerne que les jeunes, on considère qu'on passe à côté du souhait qu'on a de se donner des saines habitudes de vie. Les adultes aussi de cette famille-là doivent être concernés. Donc, on conçoit qu'il faudrait une tarification qui inclut les adultes.

Et il y a toute la problématique des jeunes adultes. Ce n'est pas parce qu'on a 18

ans, qu'on a la capacité de payer le plein tarif des tarifications qui sont exigées. On est encore à la charge souvent de nos parents.

170 Un grand débat, la pratique libre d'activités est une tendance lourde en loisir et sport. Les activités sportives encadrées, fédérées, tout ça, il y a encore des participants, mais il y a une tendance lourde pour tous les groupes d'âge à la pratique libre.

175 Il faut absolument qu'il y ait une offre plus souple des plateaux libres d'offerts qui permettent aux familles de pouvoir en bénéficier quand ils sont disponibles. Et aussi, on faisait mention de décroiser la programmation. Toutes les programmations, généralement, sont faites qu'il n'y a pas de lien. Il n'y a pas nécessairement beaucoup de possibilités pour que les adultes et les enfants, ou les aînés et des enfants soient sur les même plateaux.

180 Je rencontrais dernièrement quelqu'un dans un centre de loisirs. L'école fini à 2 h 30. Elle pousse ses aînés dehors pour la programmation pour faire de la place aux enfants. Il n'y a pas nécessairement de vision où il y a possibilité que ces gens-là se croisent et qu'il y ait des activités intergénérationnelles notamment.

185 On considère que dans le concept de la conciliation famille-travail-études doit s'ajouter loisir. Si on vous disait, à n'importe qui d'entre vous, que vous ne pouvez plus bénéficier de temps libre, que vous ne faites que vos occupations familiales domestiques, vous travaillez et/ou vous étudiez, et votre vie s'arrête à ça, inconcevable.

190 Donc, dans l'esprit de la conciliation, on considère que le temps libre, si on ne veut pas l'appeler loisir, bien, ça doit être pris pour compte.

195 Alors, avec toutes les recommandations, une de nos particularités sur l'île de Montréal, c'est que l'offre de services en loisir et sport, elle est majoritairement faite par des organismes à but non lucratif.

200 Il y a des recommandations. Il y a des éléments qui favorisent la vision famille, qui ne sont pas à la portée des organismes en place. Ces organismes-là sont souvent gérés par des bénévoles qui sont déjà essouffés, à bout de ressource. On exige aux bénévoles d'être de plus en plus compétents et spécialistes dans différents modes de gestion, tout ça.

205 Et tout le financement des organismes est basé sur une offre de services pour les 17 ans et moins. Donc, si la Ville donnait un incitatif à développer, avec naturellement des incitatifs financiers, mais à développer des programmations famille, ces organismes-là seraient mieux en mesure de suivre le pas sur cette valeur loisir qu'on veut intégrer.

Naturellement, quoi de mieux que de prêcher par l'exemple? Alors, c'est sûr qu'on

210 apprécie que la Ville joue son rôle de leadership à cet égard-là, et on considère qu'il faudrait que la Ville aussi fasse preuve d'exemple et mette en oeuvre elle-même des mesures comme employeur.

215 Alors, je vais terminer en vous disant qu'on entreprend des travaux dans le cadre d'une action jeunesse structurante avec le Forum jeunesse et d'autres partenaires régionaux où, notamment, on va se pencher sur la pratique d'activités des 16-30 ans. Et avec le Comité CRÉ-famille, on devrait regarder aussi cette lorgnette-là.

220 Alors, nous, on va continuer notre réflexion par rapport aux problématiques famille, aux besoins des familles dans l'offre d'activités et on offre notre collaboration dans ce sens-là. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

225 Merci, Madame. J'aimerais essayer de comprendre le pouvoir de négociation que vous avez ou l'absence de faire appliquer les choses que vous demandez. Ne serait-ce qu'utiliser, par exemple, les gymnases dans les écoles, il y a différentes propositions que vous nous faites, changer les programmes, etc.

Mme JOSÉE SCOTT :

230 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

235 Où est-ce que votre organisme se situe par rapport...

Mme JOSÉE SCOTT :

240 Surtout par des représentations. Quand on parle notamment de toute la concertation scolaire-municipale, il y a une instance en place. Mais ce n'est que par de la représentation. On n'a pas d'argent pour financer... c'est que par de la représentation par nous directement, puis par l'ensemble des organisations qui sont membres chez nous.

LA PRÉSIDENTE :

245 D'accord. Madame Gold?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

250 J'ai plus qu'une question. D'abord au sujet du financement des organismes du sport et loisir par la Ville.

Mme JOSÉE SCOTT :

255 Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

260 Comment ça fonctionne le financement par la Ville? Qu'est-ce qui est financé par la Ville? Est-ce que c'est un financement annuel? Bi-annuel? Triennal? Par programme? Par projet? Comment ça marche?

Mme JOSÉE SCOTT :

265 Ça peut se moduler différemment. Il y a des organismes, notamment des organismes en sport, des associations régionales, qui ont des protocoles sur trois ans. Et dans ce protocole-là est inclus... mais ils ne sont financés... par exemple, on parle des sports de balle, du base-ball. Bien, l'association ne va être subventionnée que pour la quantité de jeunes qui participent à ces activités. Si elle coordonne des ligues adultes, tout ça, ça, ce n'est pas pris
270 en compte. Ça, c'est un exemple.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

275 Est-ce qu'ils vont avoir un financement de base? Est-ce que leur organisme comme tel va avoir un financement de fonctionnement, un financement de base?

Mme JOSÉE SCOTT :

280 Oui, maintenant c'est comme ça, mais il y a de l'historique où ça a été... là, je pense notamment à ces organismes de sport là où il y a eu une étude sur la quantité. C'est surtout lié à la quantité de participants, oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

285 D'accord.

Mme JOSÉE SCOTT :

290 Puis des frais d'arbitrage, tout ça. Pour des organismes locaux, bien, ça y va en fonction de l'arrondissement. Chaque arrondissement a développé ses politiques. Certains ne font à peu près pas de protocole, c'est des formalités très minimales. D'autres ont des formalités administratives beaucoup plus lourdes.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

295

Et ils peuvent être subventionnés par un projet, projet par projet?

Mme JOSÉE SCOTT :

300

Oui, aussi.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

305

Pas nécessairement sur une base annuelle?

Mme JOSÉE SCOTT :

Régulière, tout à fait. Oui, tout à fait.

310

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Et, ça, c'est séparé selon l'arrondissement, c'est bien ça?

Mme JOSÉE SCOTT :

315

Oui. Et je vous dirais que la difficulté, souvent en sport notamment, parce que la pratique du sport devient rapidement interarrondissement, la problématique pour les organismes en loisir et sport qui ont une offre de services qui dépasse un arrondissement, c'est de se faire reconnaître.

320

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'accord.

325

Mme JOSÉE SCOTT :

Le loisir pour personnes handicapées, c'est un cas.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

330

Oui.

Mme JOSÉE SCOTT :

335

Tout loisir un peu spécialisé, le Club de minéralogie de Montréal, une ligue

d'échecs, ce n'est pas cerné qu'à un arrondissement.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

340 D'accord.

Mme JOSÉE SCOTT :

345 Donc, ça, c'est des problématiques.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

350 Vous mentionnez la baisse de participation dans certaines disciplines sportives due entre autres au vieillissement de la population...

Mme JOSÉE SCOTT :

Entre autres.

355 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

... et que certaines infrastructures devront éventuellement être modifiées, changer de vocation, etc. Je vous cite.

360 **Mme JOSÉE SCOTT :**

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

365 Les gymnases avec les terrains de basket-ball et avec les équipements de gymnastique par exemple, qu'est-ce qu'il va falloir faire avec ça? Ou bien de nombreux terrains de balle. Est-ce qu'ils sont obsolètes? Est-ce qu'il vont devenir obsolètes?

370 **Mme JOSÉE SCOTT :**

Il y en a de plus en plus.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

375 Concrètement, pouvez-vous nous décrire comment les équipements devront être changés pour rencontrer les besoins.

Mme JOSÉE SCOTT :

380

Moi, je considère qu'il y a des besoins locaux de la communauté et il y a des normes de répartition en matière de... comme, là, la mode est au soccer. Vous regarderiez tout ce, à travers la province, à quoi a servi le fonds dont je vous parlais, le Québec va être tapissé de terrains de soccer synthétiques. Est-ce qu'on va se ramasser, dans quelques années, avec des terrains obsolètes de soccer comme on vit là avec le...

385

Donc, il y a une importance à jumeler les modes, mais également une répartition d'équipements. Et là, c'est ça, il y a des besoins locaux, mais il faut avoir aussi une vision un peu plus large pour voir l'ensemble des besoins.

390

Je vous donne un exemple. Les Shops Angus, tout ce qui a été construit là, très peu d'espaces verts. Ça a créé une pression immense sur les centres de loisirs qui existaient, comme le centre du Plateau qui n'était pas du tout prêt à recevoir... et là, les Shops Angus, c'est innombrable le numéro de jeunes familles. Et ça a mal été évalué les ressources en loisir et la pression que ça a créé de toute l'arrivée de ces jeunes familles-là sur les ressources de loisirs existantes.

395

Mme JUDY GOLD, commissaire :

400

Oui, d'accord. Quand vous parlez de maximiser l'utilisation des infrastructures existantes en favorisant le multi-partenariat scolaire-municipal-privé, comment voyez-vous ça? Pouvez-vous donner un exemple d'une collaboration idéale entre ces trois partenaires? Ça veut dire le milieu communautaire sportif, le milieu éducatif et le privé. C'est quoi un prototype.

405

Mme JOSÉE SCOTT :

Oui. Bien, le Soccerplex à Lachine est sur la bonne voie. Donc, c'est une entreprise privée qui détient ça. Et l'Association de soccer et ses clubs... premièrement, l'Association de soccer a ses bureaux administratifs là à très peu de frais et le terrain est accessible aux ligues civiles. Il y a eu des ententes avec les écoles du coin également. Et il y a l'équipe professionnelle qui va s'entraîner là. Donc, c'est un exemple où tout le monde trouve son compte.

410

Mme JUDY GOLD, commissaire :

415

Merci.

Mme JOSÉE SCOTT :

420

De rien.

LA PRÉSIDENTE :

425 Est-ce qu'il y en a plusieurs des exemples comme ça? Parce qu'on a entendu parler à l'atelier, entre autres, du milieu scolaire qui disait que ça prendrait peut-être une compensation pour l'offre de services qu'ils font extra-scolaires en termes de loisirs.

Mme JOSÉE SCOTT :

430 Oui. Bien, c'est toute la problématique quand vous me demandiez quel pouvoir on pouvait... la concertation scolaire-municipale ne se réglera que par une volonté réciproque dans les deux milieux, une volonté politique forte réciproque. Parce qu'effectivement, là il y a des problèmes, il y a des concierges qui gèrent les écoles puis qui coupent l'accès quand
435 c'est la municipalité. Puis, effectivement, il y a des frais réciproques qui sont chargés. Ça ne va pas nécessairement bien dans chaque...

LA PRÉSIDENTE :

440 Donc, il y a un problème finalement.

Mme JOSÉE SCOTT :

445 Oui, oui, oui. Ça, c'est majeur. Puis dans le domaine du sport et du loisir, c'est reconnu, c'est une problématique qui est là depuis au-dessus de 30 ans. C'est même provincial, à l'échelle provinciale. Mais ça prend vraiment une volonté politique forte pour pouvoir en venir à bout.

450 Le monde associatif, comme nous, on ne peut que faire des représentations, sensibiliser les élus, mais c'est là que ça se passe.

LA PRÉSIDENTE :

455 Mais est-ce que ça se passerait plus au niveau du Québec? Au niveau du ministère des Loisirs?

Mme JOSÉE SCOTT :

460 Ah! Il y a quelque chose à faire au niveau du Québec aussi, oui, oui. Il y a eu des tentatives.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Monsieur Laurent?

465

M. WEBER LAURENT, commissaire :

470

Ma question serait surtout sur le multipartenariat dont vous avez parlé pour l'utilisation des infrastructures existantes, puis je pense que vous avez répondu en partie. Mais c'était pour pouvoir voir le lien finalement entre l'utilisation des... parce que vous dites à un moment donné qu'il faut plus de fonds pour pouvoir normalement maintenir les équipements, afin qu'il y ait une utilisation de ces équipements-là. Donc, si...

475

Mme JOSÉE SCOTT :

Bien, comme partout au Québec, la désuétude des infrastructures, les infrastructures en loisir et sport n'y échappent pas. L'insalubrité au niveau des gymnases, des vestiaires, des vestiaires de piscines notamment, un lieu privilégié pour les familles, il y a des choses qui ont carrément besoin d'être mises aux normes effectivement.

480

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Mais le multipartenariat dont vous parlez viendrait à résoudre...

485

Mme JOSÉE SCOTT :

Oui.

490

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Oui? Dans une concertation?

495

Mme JOSÉE SCOTT :

Bien, c'est une piste de solution, effectivement, oui.

500

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Merci.

505

LA PRÉSIDENTE :

Le dernier point. On a eu hier des représentations des jeunes, du Forum jeunesse.

Mme JOSÉE SCOTT :

510

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

515

Et un autre groupe, le nom m'échappe, je suis désolée. Et pour eux, c'est intéressant, parce qu'ils disaient que les gens responsables n'étaient pas assez à l'écoute sur les activités qu'eux voulaient avoir; que, par exemple, donner des cours de macramé, ce n'était plus ça qui était à la mode, et puis qu'il fallait s'ajuster.

520

J'imagine qu'il y a un ajustement qui doit être constant, mais qui doit être à court terme probablement avec les modes qui viennent et qui passent. J'aimerais savoir, au niveau de vos représentants, comment la vision des jeunes est incluse dans vos cercles de représentations.

525

Mme JOSÉE SCOTT :

Bien, notamment, on a un représentant chez nous qui siège au Forum jeunesse et on mène vraiment, avec la Forum jeunesse, une action jeunesse structurante. Je vous dirais qu'on a un rapprochement comme on n'a jamais eu avec un focus jeunesse.

530

Sinon, bien, nos membres, pour la majorité, ont une clientèle jeunesse. Je ne suis pas sûre de saisir votre question.

LA PRÉSIDENTE :

535

Bien, c'est parce que c'était assez étonnant de voir que les jeunes disaient: «Ils ne nous écoutent pas puis ils ne nous donnent pas les activités qu'on veut.»

Mme JOSÉE SCOTT :

540

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

545

Vous, vous dites que vous avez un pouvoir de représentation. Alors, il semblait y avoir un trou quelque part où le message ne passe pas des jeunes à ceux qui font les représentations, puisqu'eux nous ont exprimé des frustrations.

Mme JOSÉE SCOTT :

550

Oui, tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

555

Alors, c'est ça que j'essayais de comprendre, et puis c'est quoi qui pourrait être fait au niveau, par exemple, de la ville-centre.

Mme JOSÉE SCOTT :

560

Comme je vous dis, nous, on entreprend une démarche pour aller mieux saisir notamment ce que ces jeunes-là souhaitent avoir, ce qu'ils jugent... parce qu'il y a des exemples positifs chez les jeunes. La Caserne 18-30 dans Hochelaga-Maisonneuve notamment est un exemple, PEYO dans Parc-Extension.

565

Ce sont des formules gagnantes et on veut aller voir là qu'est-ce qui fait que ces formules-là fonctionnent, c'est quoi les conditions qui font que les jeunes s'y sentent bien, sont partie prenante. Notamment, dans la Caserne 18-30, c'est vraiment le concept comme une maison de jeunes pour et par les jeunes, mais ce sont des jeunes adultes. Et on veut aller voir davantage qu'est-ce qui là-dedans accroche tant les jeunes, puis dans l'offre d'activités aussi.

570

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Monsieur Laurent?

575

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Pour faire le lien, le Taz...

580

Mme JOSÉE SCOTT :

Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

585

... va se remettre sur pied bientôt.

Mme JOSÉE SCOTT :

590

Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

595 Est-ce que ce sont des activités qui sont sous votre contrôle ou qui font partie des événements que...

Mme JOSÉE SCOTT :

600 Nous, on est vraiment un organisme de concertation.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Oui.

605 **Mme JOSÉE SCOTT :**

Donc, effectivement, on connaît les gens, les représentants du Taz, là, mais ils ne sont pas membres chez nous.

610 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

D'accord.

Mme JOSÉE SCOTT :

615 Voilà.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

620 Mais ce sont plus ou moins des types de loisirs que semblaient demander les jeunes qui...

Mme JOSÉE SCOTT :

625 Oui, tout à fait. Mais vous voyez le Taz, quand on parle d'accès sécuritaire, vous voyez où c'est installé. Sur le dessert de transport en commun, il va y avoir du travail à faire, notamment pour desservir comme il faut le Taz qui va sûrement être très populaire avec l'offre d'activités qui vont être offertes, effectivement.

630 **LA PRÉSIDENTE :**

Qui a la responsabilité des brigadiers? Parce que vous n'êtes pas la première à venir nous rapporter ce problème-là. Naturellement, c'est évident, pour les écoles, quand

635 l'heure des écoliers est terminée, ça fait plus de sens de garder un brigadier. Mais ce serait à ce moment-là la responsabilité financière des groupes de loisirs d'engager un brigadier?

Mme JOSÉE SCOTT :

640 Ça serait à discuter, ça ferait partie... c'est pour ça qu'on met ça dans le lot de la concertation scolaire-municipale parce que, effectivement, les organismes n'auraient pas les moyens de payer ce service-là. Est-ce que la municipalité l'aurait? C'est ça, ce n'est pas simple.

LA PRÉSIDENTE :

645 D'accord.

Mme JOSÉE SCOTT :

650 Il faudrait avoir analyse avec... c'est ça, échange d'infrastructures avec les brigadiers aussi, le coût des brigadiers qui pourrait être analysé.

LA PRÉSIDENTE :

655 Merci beaucoup, Madame.

Mme JOSÉE SCOTT :

660 Ça me fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

665 Alors, j'inviterais maintenant la Table de concertation logement/aménagement de la Petite-Patrie. Bonsoir.

Mme DIANE COURCHESNE :

Bonsoir.

670 **LA PRÉSIDENTE :**

Si vous pouvez vous identifier pour les besoins de la transcription, s'il vous plaît.

Mme DIANE COURCHESNE :

675

680 Bonsoir Mesdames, Monsieur. Je suis Diane Courchesne. Je suis du Comité logement de la Petite-Patrie et présidente de la Table de concertation logement/aménagement. Et je vous présente ma collègue, Julie Grondin, de la Maisonnée des parents, qui est aussi membre de la table de concertation. On va être les deux présentatrices ce soir.

LA PRÉSIDENTE :

685 Vous êtes les bienvenues.

Mme DIANE COURCHESNE :

Merci. Je vais laisser parler Julie.

690 **Mme JULIE GRONDIN :**

695 Alors, je vais commencer par présenter l'organisme la Maisonnée des parents qui représente un groupe familles dans le quartier de la Petite-Patrie. Alors, nous sommes situés dans le secteur ouest de la Petite-Patrie avec une majorité de membres familles, dont plusieurs monoparentales, plusieurs à faible revenu, et sont souvent immigrantes.

700 Nous déduisons que la langue française est souvent un obstacle pour obtenir de l'information, pour divulguer notre programmation par exemple. Elles travaillent avec acharnement, ont généralement une grande famille, habitent un logement trop petit et trop dispendieux pour leurs moyens financiers.

705 Ces familles immigrantes ne connaissent pas suffisamment les ressources existantes dans le quartier et n'ont pas la possibilité de les fréquenter même occasionnellement. Nous côtoyons diverses communautés culturelles, principalement les communautés latino-américaines, pakistanaïses, indiennes et asiatiques.

710 Nous constatons une augmentation de la présence des cultures pakistanaïse et indienne dans nos écoles due aux classes d'accueil qui sont présentes dans les écoles du quartier.

La Table de concertation logement/aménagement de la Petite-Patrie est heureuse de constater que la Ville de Montréal se préoccupe et veut agir pour les familles.

Mme DIANE COURCHESNE :

715 Si on regarde le plan d'action collectif famille Ville de Montréal, on partage deux enjeux, soit le cadre de vie qui demeure à l'échelle humaine et le maintien en bon état du parc résidentiel.

720 Pour nous, il est grand temps de passer à l'action dans le quartier de la Petite-Patrie. Il est comme minuit moins une. Les familles nombreuses, souvent immigrantes, ont déjà quitté le quartier. Et aussi installer des familles dans des édifices de plus de quatre étages, pour nous, ça ne favorise pas une échelle humaine pour les familles. En tout cas, nous, on parle de familles avec des enfants.

725 On a constaté que, quand on dépasse des constructions de plus de quatre étages, ça ne contribue pas à la qualité de vie des familles, au niveau de leurs déplacements entre autres, en tout cas du voyageement des enfants.

730 Pour ce qui est du bon état du parc résidentiel, dans notre quartier, on a un vieux stock de logements. Il y a beaucoup de logements qui ont été construits avant la période de 1940. Donc, notre quartier a besoin de réparations majeures.

735 Et nous, on constate aussi qu'elles vivent souvent dans des conditions difficiles de logement, des conditions où il y a de la moisissure, de l'humidité, de la vermine, cadre bâti défectueux. Il y a un manque flagrant d'insonorisation dans les logements à Montréal, ce qui occasionne souvent des problèmes de cohabitation avec les autres locataires de l'immeuble.

740 En fait, la Ville de Montréal, nous, on félicite la Ville parce qu'elle possède un bon code du logement. Ce qu'il faut, dans le fond, c'est l'appliquer, qu'il y ait des inspecteurs en nombre suffisant pour appliquer ce bon code du logement, parce qu'il y a des outils mais il faut les appliquer.

745 Aussi, ce qu'on a constaté, c'est que les propriétaires ont tendance à louer davantage à une personne seule qu'à des familles. Souvent, les rez-de-chaussée, ce sont des grands logements dans le quartier de la Petite-Patrie, puis on a constaté que c'était souvent des personnes seules qui occupaient ces grands logements-là. Alors, pour nous, il serait intéressant que les propriétaires soient davantage sensibilisés à louer leurs logements aux familles.

750 Et aussi, les familles vivent beaucoup de discrimination lorsqu'elles sont à la recherche de logement à cause de la présence d'enfants. Alors, c'est sûr que, ça, c'est ce qu'on constate, mais il faudrait qu'il y ait quelque chose qui se passe sur le terrain pour éviter que les familles soient davantage discriminées lorsqu'elles sont à la recherche de logement.

755

Mme JULIE GRONDIN :

Donc, on aurait aimé aussi qu'il y ait une amélioration de l'accessibilité de l'équipement collectif à la grandeur du quartier Petite-Patrie. Donc, nous, dans le secteur

760 ouest, on a un bon exemple de l'utilisation de l'équipement.

Comme par exemple à la Maissonette, on est en partenariat avec l'arrondissement pour offrir dans les gymnases des écoles du quartier des activités de loisir. On trouve que c'est une bonne façon d'offrir une meilleure accessibilité. Et puis on s'entend bien, ça crée des bonnes relations, et puis ça facilite les échanges. On pense que ça pourrait être à la grandeur du quartier comme ça. On pense qu'il y a d'autres possibilités de développement.

Aussi, par contre, dans le secteur ouest, il y a un manque flagrant de bibliothèques. Nous croyons aussi que l'offre d'activités libres devrait être multipliée. Nous remercions l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie qui a travaillé depuis quelque temps déjà avec le Plan d'action famille-enfants. Et il a invité les citoyens et citoyennes à identifier des gestes concrets pour améliorer la qualité de vie des familles de Rosemont–La Petite-Patrie.

Les objectifs du Plan d'action famille-enfants de l'arrondissement sont très louables. Puis il reste à préciser de quelle façon vont se réaliser ces mesures et quel financement et ressources humaines seront nécessaires.

Mme DIANE COURCHESNE :

780 En conclusion, on va passer aux recommandations. Je présume que vous avez lu notre bref mémoire. Il était assez succinct. Alors, Julie et moi, on va vous présenter succinctement les recommandations.

Évidemment, la Table logement/aménagement, notre principal objectif, c'est de développer du logement social et communautaire dans le quartier. Nous avons identifié trois endroits stratégiques où nous voulons développer du logement social et communautaire.

Le secteur Bellechasse qui est l'ancien terrain désigné pour le CHUM, le 6000, Saint-Denis. Et ça, ça représente un potentiel de développement de 250 logements sociaux et communautaires.

Le secteur Marconi-Alexandra, dont Julie vous parlait tantôt, où on retrouve les familles immigrantes nouvellement arrivées, les gens les plus vulnérables. Là aussi, on a un potentiel de développement de 250 logements. Et là, dans ce secteur-là, on a beaucoup de bâtiments industriels désuets qu'on pourrait recycler.

Et il y a le secteur sud-est du quartier.

L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE

800 **Début de la phrase à la page 7: «Que la Ville et l'arrondissement... [...]**

Fin de la phrase à la page 7: [...] plusieurs chambres fermées.»

Mme JULIE GRONDIN :

805

On aimerait aussi que la démocratisation de l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs soit assurée à toutes les familles, y compris celles moins nanties.

810

On aimerait continuer à restaurer nos parcs pour que nos enfants aient des endroits sécuritaires où bouger, s'amuser et socialiser.

Avoir le souci de créer plus de petits espaces verts à proximité du domicile des familles.

815

Des jardins collectifs et autres mesures facilitant l'activité physique, l'adoption de mesures vertes et une meilleure accessibilité alimentaire devraient être considérées comme des activités prioritaires pour les familles du quartier, exemple les jardins collectifs.

Mme DIANE COURCHESNE :

820

Évidemment, on demande la création d'un centre communautaire dans le quartier, incluant un CPE et des services pour les familles sur le site des ateliers municipaux – ça, c'est tout près du métro Rosemont – en complémentarité avec les groupes familles qui existent déjà dans le quartier depuis plus de vingt ans et l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie.

825

De plus, on parle d'offrir une meilleure accessibilité aux poussettes dans le transport en commun.

830

Vous allez voir qu'on passe un peu du coq-à-l'âne. On passe autant de la poussette aux parcs mais, pour nous, toutes ces recommandations-là sont toutes importantes parce que c'est des éléments facilitateurs pour les familles. Ça fait qu'autant que ce soit accessible pour les poussettes dans le transport en commun que la piscine ou la bibliothèque ait des heures accessibles, pour nous, c'est important pour les familles, je pense.

835

Planifier la gratuité d'activités libres pour les familles à faible revenu : services de loisirs, piscine, aréna. Souvent, ces familles ont un plus grand nombre d'enfants. Et, de plus, s'il y avait des services de garde sur place, cela pourrait peut-être faciliter la pratique des sports pour les parents tout en assurant en endroit sécuritaire pour les enfants.

840

Plus de souplesse et de flexibilité dans les horaires et activités, comme les piscines intérieures, extérieures, bibliothèques de l'arrondissement. Et l'offre d'activités libres devrait être multipliée et adaptée aux besoins des familles.

845 Comme disait tantôt Julie, aménager des équipements collectifs adaptés aux familles afin de contribuer à améliorer la qualité de vie. Entre autres, on demande une nouvelle bibliothèque pour le secteur ouest du quartier. Puis si elle était multilingue, bien, ça nous ferait encore plus plaisir compte tenu du haut taux d'immigrants qui vivent dans ce secteur-là.

850 **L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE**

Début de la phrase à la page 8: «Une carte du quartier [...]

Fin de la phrase à la page 8: [...] dédié aux familles.»

855 **Mme JULIE GRONDIN :**

Ça serait bien aussi d'améliorer la promotion des activités offertes dans le quartier par les Loisirs ou l'arrondissement en traduisant en plusieurs langues tous les outils de promotion pour divulguer leur programmation parce que, de plus en plus, on voit des enfants traduire pour les parents. Donc, ils se retrouvent à prendre la responsabilité. Et, des fois, l'information ne se rend pas jusqu'aux parents, ou encore les parents vont recevoir l'information mais ne pourront pas en prendre connaissance.

865 **L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE**

Début de la phrase à la page 8: «Soutenir financièrement [...]

Fin de la phrase à la page 8: [...] à notre société.»

870 Donc, on est conscients que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles joue un rôle déjà très important dans notre milieu, mais que, localement, les organismes communautaires sont des véritables éponges. Et puis on n'est pas toujours outillés pour bien gérer les situations et offrir davantage de services pour mieux... il nous manque des ressources, bref.

875 Aménager des équipements collectifs adaptés aux familles afin de contribuer à améliorer leur qualité de vie, comme on l'a cité plus haut.

880 Et créer un programme d'accompagnement personnalisé pour les familles immigrantes avec des ressources qualifiées. Donc, ça, c'est une des recommandations qu'on croyait qu'il serait bien par du porte à porte ou des visites à domicile, pouvoir présenter les ressources dans le quartier avec peut-être un traducteur qui pourrait, dans la langue du pays, présenter les ressources directement à une nouvelle famille qui arrive dans le quartier et immigrante. C'est tout.

885 **Mme DIANE COURCHESNE :**

C'est tout.

LA PRÉSIDENTE :

890

Merci, Mesdames. Vous faites un portrait des familles de la Petite-Patrie. Je n'ai pas la pagination dans mon document.

Mme DIANE COURCHESNE :

895

C'est à la page 3.

LA PRÉSIDENTE :

900

La page 3?

Mme DIANE COURCHESNE :

905

Oui. Excusez-moi, je pense que les bas de page ne sont pas clairs.

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça.

910 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Ça a été fait très rapidement.

LA PRÉSIDENTE :

915

Non, ça, on va s'accommoder. Écoutez, on a plusieurs questions à vous poser. C'est un détail, ça.

On a eu hier un conseiller municipal de votre arrondissement qui...

920

Mme DIANE COURCHESNE :

Monsieur Cossette?

925 **LA PRÉSIDENTE :**

Une dame, madame Du Sault, qui a porté à notre attention que, dans l'arrondissement, il y a beaucoup de bâti déjà. Donc, quand on parle d'aller chercher du logement social ou communautaire, c'est plus de la reconversion ou pour des...

930

Mme DIANE COURCHESNE :

De la construction neuve.

935 **LA PRÉSIDENTE :**

De la construction neuve, mais quand même il faut reconnaître que c'est limité parce que, comme vous dites, il y a trois grands terrains, mais après ça c'est terminé.

940

Mme DIANE COURCHESNE :

C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

945

Dans le portrait que vous faites, il y a le portrait familles, mais ce serait quoi le pourcentage des familles à revenu modeste? Est-ce que vous avez cette donnée-là?

Mme JULIE GRONDIN :

950

Pour le moment, bien, les données de Statistiques Canada vont sortir en janvier du recensement...

Mme DIANE COURCHESNE :

955

2006.

Mme JULIE GRONDIN :

960

Alors, pour nous, c'est difficile de dire succinctement maintenant c'est quoi le pourcentage.

Mme DIANE COURCHESNE :

965

Mais c'était quatre ménages sur dix qui vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2001. Alors, c'est pour ça qu'on n'a pas trop, trop insisté sur les statistiques. Celles que

vous voyez, c'est vraiment 2001, puis ça va sortir en 2007. On en a quelques-unes. Ce qu'on constate, c'est qu'il y a une augmentation des familles.

970 **Mme JULIE GRONDIN :**

Oui.

Mme DIANE COURCHESNE :

975

Mais dans le temps, en 2001, c'était quatre ménages sur dix qui étaient en bas du seuil de pauvreté, qui avaient de la difficulté à payer leur loyer, qui en arrachaient. Ça fait que c'était quatre sur dix.

980

Est-ce que ça s'est amélioré? On ne le sait pas, parce qu'on n'a pas les dernières données là-dessus.

Mme JULIE GRONDIN :

985

Puis en constatant qu'il y a des classes d'accueil très présentes dans les écoles du quartier, ça veut dire qu'il y a des familles immigrantes de plus en plus qui restent soit en périphérie ou habitent le quartier et que, étant immigrantes, des fois elles ont de la difficulté à se trouver un emploi et n'ont pas nécessairement les moyens pour subvenir adéquatement à leurs besoins. Ce qui fait qu'elles vont aller se soutenir par les groupes communautaires qui ont de la distribution alimentaire ou encore la Maissonnette qui offre des dîners à 50¢ aux enfants dans les écoles.

990

Donc, on prend en charge, nous, la Maissonnette, de vérifier le revenu des familles avant de pouvoir offrir le service à 50¢. Ce qui fait qu'on a à peu près une moyenne... on ne peut pas le quantifier parce que c'est très pointu comme information mais, quand même, on sait qu'il y a une bonne partie de nos membres qui ont des difficultés financières.

995

Mme DIANE COURCHESNE :

1000

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1005

En fait, le but de ma question, c'est parce que j'essayais de comprendre quand vous demandez, par exemple, un pourcentage plus élevé que ce qui est prévu de logements sociaux, je veux savoir si l'argumentaire derrière ça, c'est parce que vous considérez que l'offre est nettement insuffisante ou est suffisante. C'est un peu ça...

Mme DIANE COURCHESNE :

1010

Je pense que vous répondez, Madame. Dans votre question, vous avez...

LA PRÉSIDENTE :

1015

On se pose la question là.

Mme DIANE COURCHESNE :

1020

Bien, effectivement, on voulait monter le pourcentage de 15 % à 20 %, parce que le terrain de Bellechasse est le seul terrain qui reste, qui appartient à la Ville de Montréal. Alors, nous, on dit : dans le zonage d'inclusion de la Ville de Montréal, est-ce qu'il y a possibilité de monter le 15 % à 20 % de logements sociaux parce que, effectivement, c'est l'unique terrain, qui appartient à la Ville, qui nous reste dans le quartier à développer.

1025

Rosemont, je ne sais pas, je ne connais pas Rosemont. Mais dans la Petite-Patrie, effectivement, vous avez raison, c'est le seul. Et c'est pourquoi on veut augmenter un petit peu dans ce cas-là le pourcentage de logement social parce que c'est notre dernière chance effectivement.

1030

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Madame Gold?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1035

Oui. Quand vous dites que les familles immigrantes vivent en périphérie, vous faites référence périphérie dans la Petite-Patrie ou l'extérieur de la Petite-Patrie?

Mme JULIE GRONDIN :

1040

Extérieur à la Petite Patrie. Alors, le secteur sensible pour nous dans le quartier, c'est vraiment Marconi-Alexandra, donc le secteur ouest, oui, dans la Petite-Patrie. Donc, ça, on peut peut-être le visualiser par le secteur de la rue Bellechasse jusqu'à Bélanger, Drolet, Saint-Zotique, et puis ça va aussi dans le coin Marconi-Alexandra.

1045

Donc, les gens qui habitent ce secteur-là, les gens qui vont à l'école aussi aux alentours, donc école Petite-Patrie, école La Mennais, bien, parfois les familles habitent, par exemple, dans Parc-Extension.

1050 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

D'accord.

1055 **Mme JULIE GRONDIN :**

Ou, par exemple, Marconi-Alexandra, il y a une partie qui n'est pas dans le quartier, qui est dans Parc-Extension. Alors, ça déborde, mais c'est quand même des gens qui viennent chez nous.

1060 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Je comprends. Au sujet de familles immigrantes dans votre secteur, vous mentionnez que si elles avaient la possibilité d'avoir accès à des logements sociaux, elles s'établiraient de plus en plus dans le quartier.

1065

Mme JULIE GRONDIN :

Oui.

1070 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Alors, d'après vous, pourquoi les familles immigrantes n'ont pas accès aux logements sociaux? Est-ce qu'ils manquent d'information? Est-ce qu'il y a d'autres facteurs?

1075 **Mme JULIE GRONDIN :**

C'est parce qu'il n'y a pas d'unités. Il n'y a pas d'unités.

1080 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Il y en a 800 pour... ils en avaient annoncé 2 000 pour tout le Québec sur deux ans.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1085 Alors, ce n'est pas un problème qui est unique au fait qu'ils soient immigrants.

Mme JULIE GRONDIN :

Non, non, pas du tout.

1090

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Pas parce qu'ils n'ont pas d'information.

1095 **Mme JULIE GRONDIN :**

Il n'y a pas de discrimination.

1100 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Non, non, non.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1105 Pour faire la demande ou le...

Mme JULIE GRONDIN :

1110 En fait, je pense qu'il y a une grande liste d'attente de familles qui veulent avoir un logement social.

Mme DIANE COURCHESNE :

1115 Oui, oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'accord.

1120 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Nous, on a une liste de 200 ménages dans un comité, comité logement.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1125 Oui.

Mme DIANE COURCHESNE :

1130 C'est des ménages immigrants. C'est toutes des familles, personnes âgées.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'accord.

1135 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Alors, les familles immigrantes, vous avez raison, il y a une difficulté. Mais quand ils ont compris qu'est-ce que c'est que vivre en coopérative...

1140 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Qu'ils ont là pour...

1145 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Puis laissez-moi vous dire que tout le monde le sait de la communauté.

1150 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

D'accord.

1155 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Ils s'en parlent beaucoup.

1160 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

D'accord.

1165 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Mais c'est une formule que les immigrants, oui, ont intérêt à connaître aussi.

1170 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

D'accord, oui. Vous mentionnez le manque de rigueur quant à l'application du règlement sur la salubrité.

1175 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Oui.

1180 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1185 Quelle est l'envergure du problème selon vous dans la Petite-Patrie?

Mme DIANE COURCHESNE :

L'envergure du problème!

1180

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Vous avez déjà répondu par vos expressions.

1185

Mme DIANE COURCHESNE :

Oui, c'est difficile. Comment je vous dirais? Nous, comme je vous disais tantôt, le code du logement, il est excellent.

1190

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui.

1195

Mme DIANE COURCHESNE :

Les inspecteurs qui travaillent avec nous sont excellents. Ce qu'on constate, c'est qu'il y a trop encore de logements délabrés, moisissures, vermine, parce que je pense que le nombre n'est pas suffisant.

1200

Moi, c'est tout ce que je peux vous répondre, mais je sais que le travail qui se fait, il se fait bien. Mais il manque de personnel, puis ça fait des années qu'on le dit et on continue à le dire.

1205

Les locataires, on les informe de ce nouveau code du logement là, parce que les locataires ne sont pas au courant, ils font les démarches et quand l'inspecteur est vraiment là, ça évite les démarches longues, longues, longues à la Régie du logement.

1210

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui.

1215

Mme DIANE COURCHESNE :

Et le locataire, il peut voir chauffer son logement enfin durant l'hiver et pas à l'été, comprenez-vous? Ça fait accélérer des choses, mais il faut qu'il y ait quelqu'un pour l'appliquer le règlement.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1220 Oui.

Mme DIANE COURCHESNE :

1225 Puis il nous manque d'inspecteurs. Alors, les cas, les adresses, j'ai quelques adresses où il y a de la moisissure, des coquerelles, beaucoup dans l'ouest du quartier entre autres, parce que...

Mme JULIE GRONDIN :

1230 Saint-Urbain.

Mme DIANE COURCHESNE :

1235 Saint-Urbain, Clark, je peux vous donner des rues parce que, souvent, les gens ne sont pas au courant. Ils ne connaissent pas toutes les ressources. Les immigrants ne viennent pas nous voir s'ils ont tous ces problèmes-là parce qu'eux ont peur de porter plainte.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1240 Mais justement, je voulais vous demander comment les populations fragilisées qui habitent ces lieux, par exemple un immigrant qui a une connaissance limitée de la langue, comment peut-il se servir des règlements?

Mme DIANE COURCHESNE :

1245 Bien, nous, c'est ce qu'on fait.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1250 Ça prend de l'accompagnement, que vous suggérez.

Mme DIANE COURCHESNE :

1255 Oui. On fait du porte à porte avec des dépliants avec une grosse coquerelle. On a tout des gros dessins dessus.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Ah oui? Ah bon!

1260

Mme DIANE COURCHESNE :

Puis il y a aucun mot d'écrit sur nos dépliants parce qu'on parle anglais.

1265

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Des pictogrammes?

1270

Mme DIANE COURCHESNE :

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1275

Pour rejoindre les familles immigrantes?

Mme DIANE COURCHESNE :

Oui.

1280

Mme JUDY GOLD, commissaire :

C'est assez innovateur.

1285

Mme DIANE COURCHESNE :

Puis une personne analphabète, un Québécois, un Canadien, ils ne lisent pas français ni anglais...

1290

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui.

Mme DIANE COURCHESNE :

1295

... ils s'expriment pas bien. Alors, on fait de l'éducation populaire. On est un groupe communautaire. Alors, on fait de l'éducation populaire. On a des dépliants avec des grosses coquerelles, des grosses souris, des grosses radios à tue-tête pour que ça soit visuel. Puis là, bien, on dit: «Vous avez des problèmes? Comité logement.» Et on fait du porte à porte, contrat de ville. Par le biais de la Ville de Montréal, on a des sous, puis on fait ça avec plusieurs groupes. Puis on fait du porte à porte, puis c'est comme ça qu'on rejoint les gens.

1300

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1305 Puis ce porte à porte, est-ce que c'est réussi?

Mme DIANE COURCHESNE :

1310 Depuis plusieurs années, oui, je peux dire que ça a...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui?

1315 **Mme DIANE COURCHESNE :**

À long terme, je pense que oui, parce que ça fait des petits, ça. Les gens nous connaissent, puis ça se parle après.

1320 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

C'est ça.

Mme DIANE COURCHESNE :

1325 Ils se parlent entre eux beaucoup plus.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1330 Oui, oui.

Mme DIANE COURCHESNE :

1335 La communication est différente.

Mme JULIE GRONDIN :

1340 En fait, lorsque tu réussis à rendre une visite à une famille, qu'elle soit immigrante ou québécoise, en voyant où elle habite, tu te rends compte des besoins qu'elle a besoin. Bien, on se rend compte de la nécessité d'agir. Donc, on peut en même temps déceler d'autres choses. Des fois, c'est des gens qui ont besoin d'une intervention précise. Alors, c'est de l'écoute active. Et puis, ensuite, on peut la référer à d'autres ressources qui vont ensuite utiliser... ainsi de suite, pour bonifier.

1345 Et souvent les familles immigrantes aussi ont une peur extrême des instances publiques. Alors, tout ce qui est gouvernement ou école...

Mme DIANE COURCHESNE :

1350 Oui, l'autorité, la police.

Mme JULIE GRONDIN :

1355 ... l'autorité, la police, c'est très épouvantable. Donc, ils vont se réfugier chez les groupes communautaires où est-ce qu'ils savent qu'ils vont pouvoir parler et échanger.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1360 J'ai une dernière question. Vous recommandez la démocratisation de l'accès à la culture, aux sports, loisirs à toutes les familles, y compris les plus démunies du quartier. Pouvez-vous élaborer?

Mme DIANE COURCHESNE :

1365 Vas-y ma Julie.

Mme JULIE GRONDIN :

1370 Mais la démocratisation à la culture, c'est de favoriser son accès, démocratiser dans le sens que ça soit plus facile d'accéder à un faible coût à des activités qui sont potentiellement éducatives pour les enfants, pour les adultes, qui soient des activités de loisir, puis qu'autant une personne plutôt avec des revenus moyens, aisée et une famille moins nantie peut aussi en bénéficier.

1375 Nous, on est chanceux à la Maisonnette, parce qu'on a le mandat des loisirs de la Ville, de l'arrondissement. Et puis ça nous permet d'offrir justement des coûts accessibles à nos familles. Un cours de soccer, par exemple pour un enfant, va coûter pendant dix semaines environ 20 \$. Alors, on se rend compte que, pour dix semaines, c'est très abordable et que les familles peuvent l'utiliser. Ça serait bien que ça soit généralisé dans tout le quartier.

1380 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1385 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Laurent?

1390 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

C'est pour continuer sur la même veine que madame Gold. Ce que je me dis, c'est c'est quoi le pourcentage des familles immigrantes ou le pourcentage des Québécois qu'il y a? Parce que si je comprends, ce quartier-là, c'est un quartier...

1395

Mme DIANE COURCHESNE :

20 % les immigrants.

1400 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Oui? Ça ne doit pas être...

Mme DIANE COURCHESNE :

1405

C'est 20 %.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1410

C'est 20% seulement?

Mme DIANE COURCHESNE :

Oui, c'est 20 %.

1415

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Donc, ça veut dire...

1420 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Bien, c'est parce que c'est difficile, on ne les a pas. Mais la dernière année, c'était 20 %, 2001.

1425 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Oui.

Mme DIANE COURCHESNE :

1430

Mais peut-être que ça va être à la hausse, mais c'est qu'on avait constaté, la différence de 86 à 2001, c'est qu'il y avait encore une diminution des personnes immigrantes et une diminution des familles dans le quartier. On constatait qu'il commençait à y avoir plus de ménages sans enfant que de couples avec enfants. C'était assez extraordinaire. Le chiffre était inversé. Comme vous pouvez voir, c'était 41 % sans enfant et, avec enfants, 33 %.

1435

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1440

Donc, ça veut dire que...

Mme DIANE COURCHESNE :

1445

C'était en 2001. Là, on pense que la vapeur va être renversée, parce qu'il y a beaucoup de petits jeunes Québécois avec trois, quatre petits enfants. Il y a un babyboom.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1450

Oui, c'est ce que je me dis, c'est un quartier essentiellement...

Mme DIANE COURCHESNE :

1455

Je pense. Mais vous savez, comme les chiffres ne sont pas sortis, nous autres, on ne peut pas vous faire des pronostics, mais on présume qu'il doit y avoir une légère hausse des familles avec enfants pour 2006.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1460

Mais vous ne craignez pas l'effet ghetto dans ce quartier-là, mettons, avec, je ne sais pas, soit le...

Mme DIANE COURCHESNE :

1465

Quel ghetto?

M. WEBER LAURENT, commissaire :

De ghetto...

1470 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Ghetto quoi?

1475 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Bien, je ne sais pas, moi, des ghettos de... parce que vous parlez des immeubles assez insalubres.

1480 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1485 Et, j'imagine, ça crée des poches de pauvreté qui sont très marginalisées finalement?

Mme DIANE COURCHESNE :

1490 Ce n'est pas des tours d'habitation. Ce sont des duplex et triplex qui sont clairsemés, disséminés dans tout le territoire, pas seulement dans l'ouest. C'est 10 % de réparations majeures. Les réparations majeures, ce sont des gros problèmes. Mais les réparations mineures qui sont des mises aux normes, ça, il y en a plus.

1495 Des mauvaises fenêtres, mauvaise fenestration, mauvaise isolation, ça, on le voit plus d'une façon... les escaliers qui chambranlent. Vous savez, c'est ce qu'on appelle les affaires que tu peux vivre avec. C'est malcommode, tu as un trou dans le plafond, tu sais? Mais ça, c'est des choses, on voit ça fréquemment. Mais ça ne fait pas des ghettos de pauvres, ça.

1500 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Des ghettos de pauvreté. Mais j'imagine, avec le plan, est-ce que vous... je ne dis pas que les organismes comme vous pourraient pas accélérer, parce que comme vous dites, ce ne sont pas des travaux extrêmement majeurs que ça prendrait.

1505 **Mme DIANE COURCHESNE :**

1510 Non. C'est pour ça que l'application réelle du code, avec un nombre suffisant d'inspecteurs, réussirait à faire la mise aux normes convenables d'après nous, le Comité logement, que ça fait 25 ans qu'ils sont dans le quartier.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1515 Bien, ça fait 25 ans, mais pourquoi ce n'est pas fait? Parce que je trouve une certaine contradiction...

Mme DIANE COURCHESNE :

1520 Parce qu'il y a personne qui nous écoute, Monsieur. Qu'est-ce que vous voulez?

M. WEBER LAURENT, commissaire :

La salubrité devient un élément tellement...

1525 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Bien oui, mais, Monsieur, ça fait 25 ans qu'on crie, il y a personne qui nous écoute. Là, vous nous écoutez ce soir.

1530 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Oui.

Mme DIANE COURCHESNE :

1535 La Ville de Montréal nous a écoutés pour le Code du logement, puis ils ont écouté des choses. Puis on est supercontents, parce qu'ils sont allés beaucoup plus loin. Ils ont identifié 70 immeubles où est-ce que c'est super fucké les logements, excusez l'expression. Puis là, ils vont sévir les propriétaires.

1540 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Donc, il y a déjà un travail qui est amorcé là-dessus.

1545 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Comprenez-vous? On est supercontents, mais c'est la première fois que la Ville est si ouverte à ça. On a fait les représentations, mais il n'y avait pas d'écoute, Monsieur.

1550 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Oui. Il y a une autre petite question. Vous avez parlé d'un duplex qui se transforme en cottage.

1555 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Comme dans le Plateau Mont-Royal.

1560 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Oui, oui, d'accord, mais ce que je veux savoir, est-ce que ce n'est pas des familles qui vont prendre possession de ces types de...

1565 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Pas dans un cottage.

1570 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Non?

1575 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Je vous explique le cottage.

1580 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Parce que, j'imagine, si on défait un duplex...

1585 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Je vous explique comment ça se passe.

1590 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Je m'excuse, la réaction aurait dû être peut-être à l'inverse, empêcher les duplex de devenir des condos.

1595 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Oui, mais...

1595 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Mais si c'est une famille qui achète un duplex et décide de le convertir en cottage, je pense que c'est...

Mme DIANE COURCHESNE :

1600 Parce qu'une famille, Monsieur, qui achète un duplex ne le convertira pas en cottage, parce qu'une famille a besoin de chambres pour les enfants. Et un cottage, il n'y a aucune chambre, aucune pièce fermée. Tout est ouvert, c'est un loft tout ouvert, un cottage.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1605 Ah! Il y a une différence entre loft et cottage.

Mme DIANE COURCHESNE :

1610 C'est ça. Puis nous, on est contre ça parce que, nous, ce qu'on veut, c'est garder les chambres fermées le plus possible parce que, maintenant, les grands logements sont en train de disparaître au profit de cottages, comme dans le Plateau où ce qu'on a pris un duplex, on l'a transformé en deux beaux grands étages avec un escalier colimaçon pour un petit couple. Puis ils ont le droit, mais sauf que les familles n'ont plus accès à un grand
1615 logement du rez-de-chaussée, tout simplement.

J'ai rien contre les cottages mais, nous, on ne veut pas que ça soit comme une porte d'entrée pour transformer les cottages, puis perdre des logements pour les familles.

1620 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Tout à fait, tout à fait.

Mme DIANE COURCHESNE :

1625 C'était ça un peu notre logique là-dedans. Puis ça fait vingt ans que je vis dans le Plateau, dans une coopérative. J'ai vu la transformation assez radicale dans le Plateau. Alors, c'est pour ça qu'on ne veut pas que ça se passe la même chose dans la Petite-Patrie. Pas de la même façon en tout cas, puis peut-être moins accéléré, de voir à mettre... peut-
1630 être oui, mais il faut être prudent dans les mesures qu'on donnent aux propriétaires.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1635 Pour contrôler. Il y a aussi une chose que vous avez dite, qui était assez caractéristique. Ça veut dire que quand les familles avec enfants se présentent pour louer, on refuse de leur en louer des appartements?

Mme DIANE COURCHESNE :

1640 Ah! oui. Savez-vous quoi, Monsieur? Je suis obligée de dire à certaines personnes immigrantes... parce que les Québécois, ce n'est pas le cas, là. Moi, je viens d'une famille de neuf enfants, mais ce n'est plus comme ça aujourd'hui.

1645 Je suis obligée de dire à certaines familles de cacher deux ou trois enfants quand ils en ont cinq, parce qu'ils ne trouvent pas de logement à louer. Puis deux enfants, c'est considéré comme une famille nombreuse maintenant à Montréal pour les propriétaires.

1650 Quand un couple se présente devant un propriétaire pour louer un logement, s'il a deux enfants, c'est une famille nombreuse. Ça fait qu'imaginez-vous s'il en a cinq!

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Est-ce que vous considérez que le plan que la Ville, la consultation qu'on fait ici...

1655 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1660 ... est un voeu pieux ou est-ce que vous considérez que ça pourrait amener à des changements éventuellement dans cette situation-là, surtout dans ce quartier-là, dans ces quadrilatères-là?

1665 **Mme DIANE COURCHESNE :**

1670 C'est bon la question que vous posez. Nous autres, on était contents de ce plan-là parce que... en tout cas, nous autres, on souhaite que ce ne soit pas des voeux pieux parce que, vous savez, la famille, vous savez, vous venez de toutes sortes de familles, ce n'est pas juste...

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Je viens d'une famille, oui.

1675

Mme DIANE COURCHESNE :

1680 Oui, tout le monde, on vient d'une famille, mais on a toutes sortes de familles. Une famille, ce n'est pas juste le papa, la maman avec un enfant de 0-5 ans.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Tout à fait.

1685 **Mme DIANE COURCHESNE :**

C'est des grands-papas, des grands-mamans, puis des relations multiples. Les Mexicains vivent avec les mononcles, les matantes même ici.

1690 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Oui. On a parlé surtout de familles intergénérationnelles, oui.

Mme DIANE COURCHESNE :

1695

Oui. Puis O.K., la famille québécoise, mais il y a toutes sortes de familles. Puis je pense qu'il faut que l'arrondissement ait le souci de ça, qu'il y a toutes sortes de familles dans l'arrondissement, puis qu'il faut qu'on trouve toutes sortes de choses pour les rejoindre. Puis ce n'est pas des choses qui coûtent cher nécessairement, je pense. Mais il faut être conscients que, oui, il y a ça, puis il faut vivre avec tout ça. Puis c'est des défis.

1700

On était contents de la politique familiale. Puis quand j'ai vu ça au début, je me disais: «C'est trop beau, c'est comme trop beau.» Mais s'il y a des petits gestes qui peuvent être faits, oui, on est vraiment en accord. Puis c'est pour ça qu'on s'est donné le souci d'être ici, parce qu'on y tient à nos familles, nous autres, parce qu'on le voit qu'elles quittaient, puis on ne veut pas qu'elles quittent tout le quartier. C'est la couleur de notre quartier, ça, la famille.

1705

Mme JULIE GRONDIN :

1710

Puis c'est quelque chose qui nous fait un peu peur parce qu'il y a un nouveau phénomène qui se présente aussi, c'est l'embourgeoisement. Donc, l'embourgeoisement veut dire deux profils, deux solitudes. Les familles plus aisées, des familles moins nanties, ça fait un clivage. Et puis c'est même fréquent chez les enfants à l'école où peut-être que des familles retirent les enfants parce qu'ils ne veulent pas côtoyer d'autres enfants.

1715

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Donc, la mixité n'est pas tout à fait...

1720

Mme JULIE GRONDIN :

La mixité n'est pas toujours facile.

1725 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Ou l'inclusion n'est pas tout à fait...

1730 **Mme JULIE GRONDIN :**

1735 Je pense que, dans le secteur ouest, elle était plus développée, parce que les enfants étaient habitués d'être ensemble. Mais après la fusion d'une école, donc l'école Saint-Jean-de-la-Croix et l'école Notre-Dame-de-la-Défense a été fusionnée à l'école Petite-Patrie l'année dernière, ce qui a créé deux pavillons avec deux cycles différents, et ce qui a fait que ça a mélangé tous les enfants ensemble et toutes les familles provenant des deux solitudes, et une nouvelle réalité, une nouvelle mixité, une nouvelle ambiance. Et puis je pense qu'on est encore dans l'approvisionnement.

1740 Et c'est là qu'on décèle qu'il y a des premiers gestes, qu'il serait temps de prévenir tout de suite, d'agir, de développer des projets pour faciliter peut-être la mixité, l'interculturel, et puis les échanges.

Mme DIANE COURCHESNE :

1745 Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

C'est parfait. Je vous remercie.

1750

LA PRÉSIDENTE :

1755 J'aurais une dernière question. Quand vous parliez tout à l'heure que ça avait été difficile de faire passer votre message par rapport à la mise aux normes ou par rapport à l'amélioration des logements, est-ce que c'est parce qu'il y a un gros pourcentage de logements locatifs et que c'est difficile de rejoindre les propriétaires? Qu'est-ce qui serait à la base du problème?

Mme DIANE COURCHESNE :

1760

Je vous dirais...

LA PRÉSIDENTE :

1765

Parce que la Ville a des programmes d'amélioration, de rénovation.

Mme DIANE COURCHESNE :

1770 Savez-vous quoi? C'est que j'ai l'impression que... vous savez, les 70 immeubles qui ont été répertoriés, ce n'est pas des petits propriétaires. Au contraire, ce sont les gros propriétaires qui sont les plus négligents. Alors, c'est comme si la Ville n'avait pas les outils réels pour pouvoir faire quelque chose de concret.

1775 C'est pour ça qu'on pense qu'il y a vraiment une vraie volonté maintenant, parce qu'ils sont identifiés, il y a des actions qui vont être posées et les gens vont voir que, là, la Ville, elle a un code qui va avoir du mordant, puis qu'elle va passer à l'action et qu'il va y avoir des vraies amendes. Pas 100 \$, 200 \$, parce que c'est des pinottes, puis ça ne donne rien de donner une amende.

1780 Là, on sent que ça va porter fruit, et puis ils sont identifiés les propriétaires récalcitrants. Alors, ça peut faire un peu peur à des gros comme il y a dans Côte-des-Neiges ou dans Parc-Extension. On les connaît, nous autres. C'est les mêmes dans la Petite-Patrie, Rosemont. C'est le même propriétaire. Il y en a quelques-uns, puis on le sait, on l'a identifié.

1785 Alors, si lui est identifié, puis ça lui coûte pas mal de sous, je pense que, à un moment donné, ça peut donner... en tout cas, les autres, je sais que ce sont des délinquants notoires, mais je pense que, à un moment donné, il y en a peut-être quelques-uns qui vont avoir un petit peu peur. Bien, leur nom, puis tout ça, je ne sais pas.

1790 Mais moi, j'ai confiance parce que, en tout cas, nous, on sent que ça a fait du bien, ça a paru dans le quartier. Puis on a une bonne collaboration avec les inspecteurs. Nous autres, on travaille bien avec les inspecteurs, on apprécie énormément. Il nous en manque. Ça fait que c'est juste ça, parce qu'on a une très bonne collaboration avec eux, puis on trouve que ça paraît. Et ça aide à améliorer le bâti, ça c'est clair. C'est clair.

1800 Puis, en passant, il y a un nouveau problème qui s'en vient à Montréal, c'est des punaises de lit. Puis ça, les propriétaires, bien, ils ne veulent pas regarder ça, mais c'est d'autres problèmes. Ça fait qu'il y a toujours une nouvelle affaire qui arrive. Puis ça, peu importe, ça n'a pas de rapport toujours avec la propreté de l'occupant. Ça vient de... il y a toutes sortes d'affaires qui arrivent aujourd'hui. Ça fait que d'où ça vient la bibite ou le problème, des fois on ne l'identifie pas nécessairement.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1805 Moi, je vais me permettre. Je veux dire, est-ce que c'est les occupants? Parce que le problème d'insalubrité, je me demandais, est-ce que ça vient des occupants ou des gens qui y vivent? C'est l'entretien?

1810 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Écoutez, Monsieur. Moi, je trouve ça assez marrant quand une famille haïtienne vient me voir, puis me dit : «Je ne peux pas vivre avec des coquerelles parce que, moi, j'en mange pas dans mon pays», parce qu'ils se font dire ça par l'inspecteur des fois : «Dans votre pays, vous êtes habitués de manger des coquerelles.»

1815 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Oui.

1820

Mme DIANE COURCHESNE :

Ce n'est pas vrai, ça. Il faut démystifier, des fois, les préjugés que les inspecteurs avaient eux-mêmes contre les immigrants, entre autres que les problèmes d'humidité étaient provoqués... dans les familles vietnamiennes qui font de la soupe tout le temps sur le poêle, c'est à cause de ça qu'il y avait de l'humidité dans leur logement. Il ne faut quand même pas exagérer.

1825

Là, on s'est rendu compte qu'il fallait qu'on conscientise les inspecteurs à la réalité multiculturelle de Montréal. Ça fait que, ça aussi, il faut qu'ils soient sensibilisés, eux, qu'il faut comprendre, puis il ne faut pas toujours aller chercher les torts et travers pour mettre ça sur le dos...

1830

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1835

Oui.

Mme DIANE COURCHESNE :

C'est facile de dire que: «C'est à cause de ton mauvais comportement.» Il peut y avoir des mauvais comportements, mais je ne crois pas qu'il y ait de l'abus systématique de la part des immigrants pour rendre les logements tout fuckés à Montréal. Non, ça, je ne crois pas à ça. Puis ça, on essaie de tout changer cette mentalité-là. Alors, si le monde comprend ça, bien, je pense que ça va mieux aller.

1840

1845

M. WEBER LAURENT, commissaire :

C'est parfait.

1850 **LA PRÉSIDENTE :**

Si vous voulez vous approcher du micro pour la transcription. Alors, docteur Perron

qui doit nous faire une présentation après.

1855 **M. STÉPHANE PERRON :**

1860 Juste que je suis au courant du dossier, les punaises, mais juste pour vous dire que c'est un phénomène qui est mondial. En Amérique du Nord, puis en Europe, c'est en émergence partout de façon radicale et rapide. Et ça n'a probablement rien à voir avec le comportement effectivement, mais c'est un réel problème parce qu'ils s'infiltrent partout dans le logement.

Mme DIANE COURCHESNE :

1865 Merci, Docteur.

LA PRÉSIDENTE :

1870 Merci.

Mme DIANE COURCHESNE :

Merci beaucoup. Merci de nous avoir écoutées. Vous avez été gentils.

1875 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça nous fait plaisir, on est là pour ça.

Mme DIANE COURCHESNE :

1880 Vous avez été bien gentils.

LA PRÉSIDENTE :

1885 Alors, merci de votre participation. C'était intéressant de...

Mme DIANE COURCHESNE :

1890 Merci de nous avoir écoutées.

LA PRÉSIDENTE :

... de voir des choses locales, parce qu'on était beaucoup au...

1895 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Oui, oui, on est bien local. Nous autres, on n'est pas très dans les hautes sphères, comme vous avez vu.

1900 **LA PRÉSIDENTE :**

Non, mais on a besoin de ça aussi, parce qu'on ne veut pas parler seulement de grands principes. Merci, Mesdames.

1905 **Mme DIANE COURCHESNE :**

Merci beaucoup de votre écoute. Ça nous a fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

1910

Alors, on va accueillir maintenant docteur Stéphane Perron de la Direction de la santé publique de Montréal qui veut nous faire une présentation. Ce n'est pas un mémoire, c'est une présentation qui complète la présentation du mémoire du DSP qu'on a eu il y a quelques jours et qui va nous parler des différentes études qui ont rapport aux problématiques que peuvent rencontrer les familles et le bien-être des familles dans la Ville de Montréal.

1915

Alors, docteur Perron, on vous écoute.

M. STÉPHANE PERRON :

1920

Donc, je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui. Effectivement, ma présentation va être complémentaire avec la présentation qui a été offerte. C'est un peu en réponse aussi à une demande de faire un portrait plus exhaustif de l'état de santé en lien avec le bâti, et ce qui peut être contrôlé à Montréal et ce qui est en lien aussi avec les familles.

1925

Donc, vous reconnaissez la rue Côte-des-Neiges. Je vais reprendre les éléments que j'avais repris durant la dernière présentation puis je vais les développer un peu plus. Les éléments de la dernière présentation, c'était basé vraiment sur deux axes. C'était basé sur tout ce qui a trait à l'automobile et c'était ce qui avait trait aussi au logement, qui sont les deux considérations importantes au niveau de la Ville.

1930

Ce n'est certainement pas une critique, parce que je suis tout à fait d'accord avec les dernières intervenantes que, au niveau du logement, les règlements de la Ville sont tout à fait appropriés, et très bien, et très désirés dans toutes sortes de points de vue.

1935

Pour ce qui est de l'accroissement du transport automobile et ce qui a trait à la santé à l'automobile, je crois que la Ville fait beaucoup d'efforts, mais elle a aussi d'autres partenaires qui, eux, sont peut-être moins coopérants à d'autres niveaux.

1940

Donc, pour revenir sur cet enjeu des effets de santé reliés au transport automobile à Montréal et dans les autres régions, on voit que l'augmentation du trafic automobile et la vitesse, c'est ça qui est responsable en grande partie des augmentations des accidents de la route.

1945

Souvent dans les médias partout, on vous dit qu'il y a d'autres facteurs, mais vraiment les deux gros facteurs, c'est l'augmentation du trafic et la vitesse moyenne. Pas les pointes de vitesse, les vitesses moyennes.

1950

Les autres facteurs, alcool, cellulaire, courses dans les rues, c'est tributaire de ces deux facteurs-là. Si on ne joue pas sur ces deux facteurs-là, on n'aura pas un gros impact sur le bilan automobile à Montréal.

1955

L'accroissement du transport automobile aussi peut être responsable de la pollution de l'air qui, elle, est responsable de problèmes de santé aussi. Diminution de la mobilité active : obésité, diabète. Mobilité vers l'extérieur du quartier : changements et fermeture des services de proximité. Surface végétale diminuée, îlots de chaleur, excès de mortalité durant les canicules. Et bruit avec des perturbations au niveau du sommeil puis de l'hypertension. Malheureusement, je n'ai pas de données sur le bruit à Montréal.

1960

L'accroissement du transport automobile, on l'observe au Québec de 87 à 2004. C'est assez élevé, l'accroissement, surtout au niveau des camions légers. Et aussi, on l'observe à Montréal. À Montréal, comme vous voyez, depuis 98 jusqu'à 2003, selon les données de la SAAQ, il y a une augmentation de 9.9 % du nombre de véhicules sur la route.

1965

On regarde plus spécifiquement avec un autre type d'enquête o-d qui ne donne pas tout à fait les mêmes résultats, mais très similaires. En 2003, dans la région de Montréal, il y avait plus que 1.8 million de véhicules, plus que 1.3 million de déplacements automobiles en période de pointe le matin.

1970

De 98 à 2003, on a une croissance de la population de 3 %, mais des véhicules, c'est 10.5 %. Puis les déplacements automobiles durant les heures de pointe, c'est 4.7 %.

Qu'est-ce qu'on voit au niveau des blessés de la route à Montréal? Ce qu'on observe depuis 98 à 2003, c'est qu'il y a une augmentation de 17 % des blessés de la route.

1975

Depuis les années 90, le niveau de mortalité a aussi, à un moment donné, stallé et

1980 ensuite augmenté. Et la plupart des bilans au niveau de la mortalité, qui ont été acquis durant les dernières années, c'est au niveau des services d'urgence où la mortalité a baissé de 4 fois. On était à 50 %, on a passé à 8 % suite à un accident. Mais le nombre d'accidents ne diminue pas. En fait, il augmente. Et le nombre de mortalités augmente malgré les gains qu'on a faits au niveau des services de traumatologie.

1985 Ici, si on regarde les kilomètres/véhicule puis le nombre de piétons blessés à Montréal, on voit que les régions centrales où il y a beaucoup de conduite automobile, plus c'est foncé, plus les régions sont foncées, plus il y a de véhicules/kilomètre.

1990 On voit aussi que c'est les régions où il y a le plus de piétons blessés. Et ça, c'est dû à deux facteurs. C'est des zones où il y a beaucoup de piétons, il y a beaucoup de gens qui marchent, mais ils sont confrontés à beaucoup, beaucoup d'autos. Ça fait que ça fait beaucoup, beaucoup d'accidents quoi qu'il arrive.

1995 C'est la même chose pour les enfants. Le portrait n'est pas tout à fait le même, mais c'est dans les régions où il y a plus d'enfants, on observe – ça, les régions foncées, c'est là où il y a le plus de jeunes piétons blessés – c'est là qu'on observe aussi qu'il y a plus de blessés. Donc, des quartiers comme Notre-Dame-de-Grâce, des quartiers comme Rosemont justement, c'est des quartiers qu'on voit qu'il y a beaucoup de blessés, de jeunes enfants.

2000 Et quand on regarde le nombre de piétons blessés de 5 à 17 ans par zone de 250 mètres autour des écoles primaires et secondaires de l'île de Montréal, c'est assez impressionnant. De 99 à 2003, on voit qu'il y a des zones où il y a beaucoup de blessés.

2005 C'est sûr que, quand on a des zones où c'est 50 kilomètres/heure, c'est déjà trop vite pour les écoles et, en fait, pour tous les quartiers en général. Même si on a des brigadiers, si les autos ont l'occasion d'aller vite, elles vont le faire surtout si on a des rues larges.

2010 Et ce n'est pas une mauvaise solution les brigadiers, mais il faut qu'il y ait des solutions telles que préconisées par la Direction de santé publique d'encourager soit les autobus scolaires et non pas les parents qui se déplacent en auto, d'encourager aussi des mesures pour apaiser la circulation autour des écoles.

2015 Moi, les garderies proche de chez nous, il n'y a aucune mesure d'apaisement et les autos viennent à toute vitesse. Ce n'est pas surprenant qu'il y ait des accidents. Mais ce n'est pas encore rentré dans la culture des ingénieurs de la Ville que ce n'est pas le transport automobile qui est primordial, c'est la sécurité des usagers de la route et surtout de nos enfants à Montréal. Moi, je trouve que c'est primordial.

Ça ne fera pas en sorte d'entraver la circulation. Ça va juste diminuer les vitesses si

on met des mesures d'apaisement puis si on encourage les gens à prendre l'autobus.

2020

Ici, c'est la localisation de l'ensemble des occupants blessés à Montréal. Ça, c'est toutes formes d'accidents, c'est à travers les fiches d'Urgence-Santé. C'est farci comme vous voyez, puis c'est vraiment dû à deux facteurs encore une fois.

2025

C'est qu'on a beaucoup d'autos. On augmente encore beaucoup le débit d'autos. On va encore augmenter le débit d'autos à Montréal. Et, en plus, les vitesses sont trop rapides. Et même si on met des 30 kilomètres/heure dans les zones, si on a une rue qui est très, très large, les gens vont aller rapidement.

2030

Ça, c'est pour vous montrer – justement ça tombe bien – l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie. Si on regarde juste à l'échelle d'un secteur, on voit encore une fois que c'est un peu partout dans le secteur. Donc, si on se décidait de sécuriser quelques gros points noirs, on ne réglerait pas grands problèmes, parce que le problème est vraiment disséminé.

2035

Donc, si on veut avoir un impact, il faut jouer à l'échelle du quartier. Et c'est quelque chose qui se fait ailleurs au monde, ça se fait beaucoup à Vancouver et dans d'autres villes de la côte ouest américaine. Ça se fait beaucoup en Europe. Et les résultats de ces interventions-là sont assez extraordinaires. En fait, on va diminuer de moitié dans des secteurs. Malgré l'augmentation de la marche et malgré l'augmentation des gens qui prennent le vélo, on observe des grosses diminutions au niveau des accidents de la route.

2040

Donc, l'accroissement du transport automobile aussi fait en sorte qu'on est obligés de paver beaucoup plus. On a une surface végétale qui est diminuée, des îlots de chaleur, des excès de mortalité durant les canicules.

2045

Ici, c'est une image thermique des îlots de chaleur. Donc, les régions qu'on voit que c'est plus foncé, ce sont des régions plus chaudes. Puis en général, ce sont des régions qui sont bordées d'autoroutes ou qu'il n'y a pas beaucoup d'arbres. Parce que le nerf de la guerre, c'est vraiment des arbres.

2050

Des secteurs comme on voit ici, où je pointe avec ma souris dans le coin de Westmount, NDG, il y a beaucoup de maisons, mais il y a beaucoup, beaucoup d'arbres. Même dans les quartiers assez denses à NDG, il y a beaucoup d'arbres. Ce qui fait que c'est beaucoup moins chaud que dans d'autres secteurs probablement pas tellement plus denses mais où on n'a pas d'arbres.

2055

Puis ici, on voit que ce n'est pas un phénomène unique à Montréal. Puis des villes comme Laval, je ne serais pas surpris, à la vitesse qu'ils la bétonnent, qu'elle devienne rapidement plus chaude que Montréal.

2060

2065 Je vais revenir en arrière un peu. Ça, c'est important vraiment, durant les périodes de canicule, les personnes âgées... c'est vrai que c'est moins les enfants. Les jeunes enfants, on sait qu'ils sont atteints, mais ils sont moins hospitalisés. Mais ça a quand même un gros impact sur la santé.

2070 L'accroissement du transport automobile, ça mène à la pollution de l'air, maladies cardiaques et respiratoires. Donc, les autos, il y a des particules, d'autres formes de molécules qui sont nocives, les gaz à effet de serre, des composés organiques volatiles.

2075 Mais à Montréal, ce n'est pas si pire. À Montréal, en général, la qualité de l'air est assez bonne comparée aux autres grandes villes nord-américaines, ce qui est un grand plus. Comme on voit, ça, ça vient de vos sites en fait. Ça, c'était la pire année dans les dernières années puis, quand même, les journées où selon l'indice de la qualité de l'air, l'indice était mauvais, elles sont quand même relativement faibles et pour la pire année.

2080 Seulement proche des grands sites où il y a beaucoup de roulement, là, souvent il y a des zones où la pollution est vraiment plus localisée. Puis ça, ça peut avoir un impact.

2080 Ça, c'est juste un pitch pour la Ville de Montréal qui est sur...

LA PRÉSIDENTE :

2085 Excusez, je vous interromps. Pourriez-vous revenir à l'autre acétate?

M. STÉPHANE PERRON :

Oui.

2090 **LA PRÉSIDENTE :**

La légende pour le bleu, c'est quoi?

2095 **M. STÉPHANE PERRON :**

Le bleu, les nombres ici, je crois que c'est des numéros de station.

LA PRÉSIDENTE :

2100 Ah bon!

M. STÉPHANE PERRON :

C'est ça.

2105

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

2110

M. STÉPHANE PERRON :

Ici, chauffage au bois, ça contribue aussi. Pour les enfants, ça a un impact en fait insoupçonné, c'est que ça relâche beaucoup de particules fines et les enfants asthmatiques sont particulièrement atteints. Les zones où il y a le plus de chauffage au bois, c'est vraiment les zones un peu plus riches du centre de Montréal et la pointe de l'île.

2115

Trafic et santé. Les routes achalandées, quand je parle de riverains, ce sont ceux qui sont collés sur la route, ils sont plus exposés à certains polluants. Puis dans la littérature mondiale, ce qu'on observe, c'est un excès d'hospitalisation et de mortalité pour des maladies cardiorespiratoires.

2120

À Montréal par contre, l'étude de Montréal qui a été faite, pour les enfants, on n'a pas noté d'accroissement d'asthme, mais les études ne sont pas encore terminées. On va voir par la suite s'il y a un impact. Mais ce qui est très sûr, c'est chez les personnes âgées de 60 ans et plus, il y a plus d'hospitalisation. Et il y a une étude qui n'est pas encore publiée, mais qui est en voie d'être publiée, qui a démontré – c'est pour ça que je ne l'ai pas mis ici – qui a démontré effectivement un impact pas dramatique, mais un léger impact au niveau des petits bots à la naissance à Montréal.

2125

L'accroissement du transport automobile, mobilité vers l'extérieur des quartiers, changements et fermeture des services de proximité, sécurité réelle et perçue diminuée.

2130

Comme je vous avais dit la dernière fois, je n'ai pas de données montréalaises au niveau de la sécurité réelle et perçue. Mais dans les zones urbaines américaines telles que, un exemple, Détroit quand, le centre-ville, il y a plusieurs industries qui sont parties, puis il y a des quartiers qui ont commencé à être abandonnés, le fait qu'il n'y avait pas d'oeil sur la rue de par des logements multiples et autres, on observait qu'il y avait une augmentation de la criminalité.

2135

Puis d'ailleurs, ce qui est assez intéressant, c'est que moins il y a d'oeil sur la rue, donc plus les maisons sont clairsemées, plus on observe des problèmes de sécurité au niveau des homicides de gens qu'on ne connaît pas. Donc, contre-intuitivement, c'est plus dangereux là-dessus en banlieue où c'est clairsemé qu'en ville où c'est assez dense pour ce type de criminalité-là.

2140

2145

Ce qu'on voit aussi avec la fermeture de services de proximité, c'est une diminution de marche et de vélo, et avec une augmentation de l'obésité.

2150

Maintenant, l'obésité, c'est vraiment relié à deux facteurs. C'est relié principalement, comme vous le savez tous, au manque d'activités, si on ne bouge pas beaucoup et si on mange trop et mal. Je vais revenir sur ces deux points.

2155

Peut-être revenir un petit peu en arrière. Pour ce qui est de l'activité physique, on ne peut pas demander à tout le monde de s'abonner à un gym. Ce n'est pas accessible. La meilleure façon d'être actif ou la façon la plus facile en fait d'être actif, c'est de se rendre soit à pied, soit en vélo, soit en transport en commun à son travail. Et ça, à peu près toutes les études, qui ont été faites là-dessus, ont démontré des liens entre ceux qui prennent ces formes de mobilité active pour aller au travail et l'obésité. Je vais revenir là-dessus, vous allez voir, c'est assez facile à comprendre pourquoi.

2160

Ici, Montréal a beaucoup d'atouts. Montréal, c'est une ville où il y a beaucoup de mixité. Comme vous le savez, il y a beaucoup de densité. On a un bon réseau de transport en commun. Puis, encore aujourd'hui, il y a eu des annonces qu'on va essayer de le bonifier, ce qui est une très bonne nouvelle. Puis ce qu'on voit, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui prennent le transport en commun pour aller travailler.

2165

Et ça, c'est un très, très grand atout, puis c'est probablement une des raisons pourquoi le taux d'obésité est si faible dans certains quartiers à Montréal, et faible par rapport à d'autres villes nord-américaines.

2170

Ça, je n'ai pas de données pour Montréal, malheureusement, j'aurais aimé, mais la proportion des déplacements non motorisés en milieu urbain, on voit que le Canada, on suit quand même le pattern des États-Unis. Puis les gens qui prennent la marche ou le vélo pour se rendre au travail, il n'y en a pas beaucoup et ça a un gros impact aussi sur l'obésité, le surpoids.

2175

Ce qu'on peut voir en fait dans les études – ça, c'est une des études qui a été bien faite, qui illustre bien le phénomène – c'est que chaque kilomètre de marche par jour diminue de 5 % la probabilité d'obésité. Puis ça, c'est une étude qui a été faite à Atlanta. Et chaque heure dans la voiture augmente de 6 % la probabilité d'obésité.

2180

Ça, ce n'est pas surprenant. Quand on prend l'auto, on sort du garage, on va travailler. On rentre dans le garage, on prend l'ascenseur. Il n'y a aucune activité physique. Ça ne favorise pas ça. Tandis que quand on marche ou quand on prend le vélo, quand on prend le transport en commun, on est obligés de bouger.

2185

Et, encore une fois, c'est pour ça que, dans les quartiers centraux des villes, il y a moins d'obésité qu'en périphérie. Et c'est un autre gros atout si on peut bonifier ça à Montréal.

2190

Par contre, la deuxième composante, c'est l'alimentation. Et l'alimentation est souvent en lien avec la mobilité et la proximité des services. Ici, cette carte-là, ce qu'elle illustre, c'est les surfaces de ventes de fruits et légumes dans un rayon de 500 mètres.

2195

Donc, ce qu'on voit en fait, c'est quand c'est très, très rouge, il n'y a pas de surface d'alimentation où on peut avoir des fruits et légumes à un rayon de 500 mètres. Et plus ça tire vers le vert, plus il y a de surfaces alimentaires.

2200

Ça fait que je n'ai pas montré l'ouest de la ville. L'ouest serait tout en rouge et l'est est en grande partie en rouge. En fait, les régions où il y a beaucoup d'immigrants, ce qu'on observe, c'est qu'il y a beaucoup, beaucoup de fruits et légumes parce que, souvent, ils apportent leurs façons de faire et leur alimentation. Mais les zones de l'est, les zones de l'ouest, on ne peut pas se rendre à pied.

2205

Il y a une question aussi dans le centre qu'il y a beaucoup plus de piétons, puis il y a beaucoup plus d'accessibilité à la marche, puis il y a beaucoup plus d'accessibilité pour se rendre à nos produits. Mais il y a certains quartiers, par contre, qui étaient un petit peu délaissés, où il y aurait ce potentiel-là. Et il y a d'autres quartiers en fait où, si on veut aller chercher des fruits et légumes, on doit prendre l'auto.

2210

Donc, on est perdants de deux façons. Si on ne prend pas l'auto pour aller se nourrir, on va mal se nourrir. Puis si on prend l'auto pour aller se nourrir, pour bien se nourrir, bien, on perd l'avantage de bouger un petit peu.

2215

LA PRÉSIDENTE :

Le quadrillé «Aires de diffusion exclues», ça veut dire quoi?

2220

M. STÉPHANE PERRON :

C'est qu'on n'a pas de données pour les régions en quadrillé.

La distance de la maison à l'épicerie, c'est associé à l'obésité. Les coûts de la nourriture aussi sont associés de façon causale à l'obésité.

2225

Ça, c'est le deuxième set que je vous avais montré l'autre fois aussi. C'est pauvreté et désintégration des quartiers. Absence d'investissement, entretien et de construction de

logement abordable. Et là-dessus, encore une fois, je dois féliciter la Ville, parce qu'elle cherche à changer les choses à ce niveau-là.

2230

Conditions de stress, tabagisme, santé mentale. Je n'ai pas présenté ces cartes-là, mais les zones aussi les plus pauvres, c'est là qu'on retrouve beaucoup plus de problèmes de santé, à cause de tous les facteurs qui environnent... Ce n'est pas du tout à cause des gens, au contraire.

2235

Il y a quatre fois plus de chance de décès de piétons à Hochelaga-Maisonneuve ou dans ces quartiers-là que dans les quartiers plus riches. Ce n'est pas parce que les enfants sont moins gentils ou pas fins. C'est juste qu'il y a beaucoup plus d'autos, ils n'ont pas de mesure d'apaisement. Ça fait que ce sont tous des petits facteurs, qui se rajoutent ici et là, qui font que la vie est plus difficile.

2240

Peinture écaillée avec plomb, ingestion par les enfants, atteinte du développement psychomoteur. Malheureusement, on n'a pas de données à Montréal pour ça.

2245

Ça, on a des données préliminaires, dégâts d'eau et conditions humides, problèmes structurels qui amènent des coquerelles, rats, souris, moisissures, ce qu'on vient de parler avant, asthme, rhinites, infections et autres.

2250

Cherté des logements, moins de ressources pour la nourriture, aggravation des problèmes. Et aussi des petits logements qui sont chers avec un surpeuplement, qui augmente les chances d'avoir des transmissions d'infections.

2255

Ce qu'on voit ici, c'est avec le recensement canadien de 2001, les familles vivant sous le seuil de faible revenu selon le secteur de recensement. Donc, ce sont les secteurs qui sont souvent plus atteints, avec des conditions de vie qui sont souvent plus difficiles.

2260

J'ai présenté aussi la proportion de logements nécessitant des réparations majeures parce que, en général, elles sont associées à des problèmes d'écoulement d'eau et de moisissures dans les logements.

2265

Ici, on voit encore une fois que les quartiers centraux sont un petit peu plus atteints, mais les quartiers souvent qui sont plus pauvres, en fait qui sont moins entretenus.

Ici, il y a un agrégat de sur-hospitalisation pour l'asthme pédiatrique. C'est-à-dire, «agrégat», ce que ça veut dire en français, c'est qu'il y a plus d'asthme dans ces régions-là. Puis on voit à la Pointe-de-l'Île, on voit Hochelaga-Maisonneuve, on voit Parc-Extension et Côte-des-Neiges, puis on voit Verdun.

Comme j'ai dit, on a des données préliminaires là-dessus, mais elles ne sont pas

2270 encore publiées. Ça fait que je n'ai pas pu les présenter, mais je peux vous donner un aperçu de ce qu'on observe.

2275 On observe que, dans Parc-Extension puis Côte-des-Neiges, il y a des gros problèmes de moisissures dans les logements. Il y a des gros problèmes aussi de coquerelles dans les logements. Et ces deux facteurs-là sont tellement forts qu'on retrouve des agrégats dans ces secteur-là, malgré le fait qu'il y a à peu près aucun fumeur dans ces... c'est moins que 5 % des enfants qui sont exposés à la fumée de tabac secondaire dans ces régions-là.

2280 Ce qu'on observe dans le coin de Hochelaga-Maisonneuve et Verdun, c'est que, encore une fois, il y a beaucoup de coquerelles. Il y a beaucoup de moisissures aussi. On retrouve dans ces secteurs-là aussi beaucoup d'animaux domestiques et beaucoup de fumée de tabac secondaire. Et sur la Pointe-de-l'Île, en plus du bois de chauffage qui contribue probablement, ce qu'on retrouve aussi beaucoup, c'est de la fumée de tabac secondaire et 2285 aussi des animaux domestiques, fait qui est en beaucoup plus grosse proportion que dans le reste de l'île.

2290 Ça fait qu'on voit qu'il y a souvent des conditions que les gens ne peuvent pas contrôler et qui contribuent à aggraver des problèmes de santé chez les enfants, en particulier l'asthme, dans ces régions-là.

2295 Pour ce qui est du surpeuplement, j'ai une diapositive que je peux vous présenter ici, que je vais vous présenter. La taille convenable, en fait, ne regardez pas la légende, ça va vous induire en erreur, mais tout ce que ça veut dire, c'est que les zones plus foncées, c'est là où il y a beaucoup plus d'enfants et d'adultes qui vivent par unité de logement. Donc, ce sont des zones où on trouve beaucoup moins d'espace de vie pour les personnes.

2300 Ce sont les zones foncées ici. Puis ces zones foncées-là, les conséquences en fait de cette situation-là sont multiples, mais entre autres au niveau des infections, au niveau du sommeil aussi, au niveau parfois – ça, j'ai moins de données là-dessus – mais probablement aussi au niveau du bruit et qui amènent une série de troubles au niveau de la santé aussi quand c'est trop dense dans un logement.

2305 Je crois que, à Montréal, on a tous les atouts. On a déjà une très belle ville. On vit bien. On aurait le moyen, je crois, d'avoir une ville extraordinaire. Si on met de l'avant certains projets dans les quartiers, si on prend justement, comme vous le souhaitez, un virage famille, qu'on pense aux enfants, qu'on se rapproche la rue aussi d'une certaine façon pour la rendre vivante pour nos enfants, et qu'on fait en sorte qu'elle soit plus sécuritaire, qu'on continue d'investir dans les logements, qu'on continue d'intervenir dans les logements 2310 aussi, moi, je crois qu'il y a beaucoup de problèmes qu'on fait face, qui sont... à certains niveaux qui ne sont pas pires qu'ailleurs.

2315 En fait, la plupart des problèmes ne sont pas pires qu'ailleurs. Souvent, ils sont mieux qu'ailleurs, mais on peut encore les améliorer, puis faire en sorte qu'on a vraiment une ville extraordinaire dans laquelle on peut vivre.

LA PRÉSIDENTE :

2320 Merci beaucoup, docteur Perron. On était restés un petit peu sur notre appétit lors de l'atelier. Alors, je suis contente que vous ayez pu venir faire cette présentation-là.

Puis je considérais aussi que c'était quand même des données d'intérêt public, puis c'était important qu'on puisse avoir la présentation dans le site de l'Office avec le verbatim.

2325 Je voulais vérifier avec vous, j'avais deux petits points. On a eu plusieurs présentations qui ont focussé sur l'apaisement de la circulation, et les moyens de le faire, et l'importance de le faire. Quand on regarde – ce n'est pas numéroté ici – l'acétate qui parle de la distribution des sites d'accidents pour Rosemont–Petite-Patrie, je ne sais pas si c'est partout comme ça dans les autres quartiers, mais comme vous dites, c'est très...

2330 **M. STÉPHANE PERRON :**

C'est partout comme ça.

2335 **LA PRÉSIDENTE :**

... c'est très dispersé. C'est un peu décourageant.

2340 **M. STÉPHANE PERRON :**

C'est partout comme ça. Mais je ne serais pas découragé, moi, parce qu'entre autres en France, ils ont eu une politique au niveau des secteurs, parce que c'est partout pareil. Ce qu'on appelle les «black spots», c'est-à-dire les endroits où il y a beaucoup d'accidents, d'une année à une autre, ils vont changer, premièrement. Puis deuxièmement, on peut intervenir sur ces sites-là, mais ça va être secondaire si on ne ralentit pas la vitesse puis le nombre de véhicules. Ça fait que ça n'aura pas beaucoup d'impact.

2350 Mais, par contre, au niveau de l'apaisement de circulation, ce sont des techniques qui sont déjà utilisées dans certains secteurs de Montréal. Comme, en fait, Westmount, j'ai vu qu'il y a beaucoup de gens qui commencent à l'utiliser ou à le mettre dans les rues. Certaines sont assez simples. D'autres sont plus complexes. Mais c'est quand on fait l'aménagement de la rue, c'est s'organiser pour que, quand la limite est 30, que les

2355 automobilistes puissent effectivement ne pas aller plus vite que 30 kilomètres/heure dans ces zones-là. Parce que, encore une fois, ce n'est pas la pointe de vitesse qui va tuer. C'est spectaculaire quand ça arrive, ça fait parler les médias, mais ce qui va vraiment faire une grosse différence, c'est la vitesse moyenne.

2360 À 50 kilomètres/heure, un enfant qui se fait frapper, ça frappe raide. À 30 kilomètres/heure, déjà l'automobiliste a beaucoup plus de temps pour arrêter et l'enfant aussi plus de temps pour se tasser. On le voit venir de plus loin aussi.

2365 Mais ces interventions-là se sont faites dans d'autres endroits, dans d'autres secteurs, dans d'autres villes. Et dans certains endroits, ça a vraiment donné des résultats extraordinaires. Il y a beaucoup d'ingénieurs en fait qui savent quoi faire, qui ne demandent qu'à faire ça, mais ça demande un certain changement de culture au niveau des pratiques habituelles qui sont faites au niveau de la Ville, parce que la culture est vraiment orientée vers la mobilité des autos, et non pas l'accès aux services et la sécurité de tous les usagers, et en priorisant dans les secteurs centraux de Montréal le piéton et le cycliste.

2370 En fait, le transport en commun, le piéton, le cycliste et l'automobiliste, en fait, ce n'est pas la meilleure façon de se promener au centre-ville, comme vous savez. Et il faudrait être assez imaginatif pour voir c'est quoi les expériences qui ont été faites ailleurs pour s'assurer, en fait, que nos quartiers ne sont pas parsemés d'accidents, qui ne font pas en sorte que...

2375 Moi, je demeure dans un quartier central de Montréal. Je n'enverrais jamais mon enfant dans la rue, comme certains endroits où ils peuvent le faire. Ceci dit, ce n'est pas nécessairement plus sécuritaire. Il y a peut-être une perception de fausse sécurité mais, nous autres, on le voit que ce n'est vraiment pas sécuritaire. La rue, elle a été complètement abandonnée, en fait, à une seule fonction, même si 99 % du temps il n'y a pas d'auto sur la rue.

2385 Donc, il y a des expériences qui ont été faites ailleurs et sont très probantes. Il y a des villes où on a vu la mortalité et les blessés diminuer carrément de moitié et, comme je vous disais, malgré le fait qu'il y ait beaucoup plus de piétons et de cyclistes, parce qu'on les rend plus vivantes. On joue beaucoup sur l'obésité, parce que les gens veulent travailler. On joue aussi au niveau de la pollution atmosphérique, les gaz à effet de serre. On joue sur plusieurs facteurs.

2390 Mais c'est sûr aussi qu'il y a un autre facteur qui est important à considérer, que la Ville s'est battue mais elle n'a pas gagné à ce niveau-là, c'est que si on fait en sorte qu'il y ait plein d'autoroutes qui rentrent à Montréal, quand ce n'est pas pour les Montréalais ni même pour les gens en région...

2395 Parce que, désolé, mais l'autoroute 25, ce n'est pas pour favoriser la mobilité des

2400 gens, c'est pour développer des nouveaux quartiers à Laval au détriment des gens de Montréal. Quand je dis «au détriment», c'est qu'on va augmenter beaucoup la circulation et ça ne développera rien à Montréal. Et à Laval, on favorise un développement, mais c'est ce genre d'intervention-là que, nous, on n'a pas de contrôle, la Ville, mais si on se met à rentrer des autoroutes tout partout à Montréal, on va aller exactement au contraire de ce qui se fait dans la plupart des pays européens et dans beaucoup de villes nord-américaines.

2405 Et même on va pouvoir, avec des mesures d'apaisement de circulation au niveau local, arranger un peu. On va pouvoir faire en sorte qu'il y ait beaucoup moins d'accidents, oui, mais il faut diminuer la pression à deux niveaux et il faut surtout... si on fait ça, par contre, ça serait un non-sens si on le faisait sans accroître les transports en commun, puis la capacité de transport en commun, comme ça s'est fait dans ces villes-là.

2410 Donc, chaque ville, qui a mis des mesures d'apaisement de circulation, s'est aussi organisée de façon très agressive pour augmenter le transport en commun et augmenter la mobilité des gens. Donc, ça doit se faire tout ensemble.

2415 Puis je crois qu'il faut enlever l'idée de l'automobile dans les régions centrales de Montréal, parce qu'il y a des... l'automobile va avoir sa place pour des gens qui aiment l'auto. Il y a des endroits. Mais au niveau central, l'accès aux services ne doit pas passer, on doit concevoir l'accès aux services autrement que par l'automobile. Et souvent c'est le cas, les services sont beaucoup plus accessibles à pied qu'en automobile.

2420 Donc, si on met des autoroutes partout et si on favorise l'automobile, ce qu'il va se passer, c'est que même les gens qui sont à Montréal, ils vont aller faire leur magasinage dans les grosses surfaces en banlieue s'ils sont tellement habitués à toujours prendre leur auto et surtout s'ils sont dans des secteurs de désert alimentaire où il doivent de toute façon prendre l'auto.

2425 **LA PRÉSIDENTE :**

2430 Oui. En fait, je disais que j'étais un peu découragée, parce qu'on a eu quelqu'un cet après-midi qui nous a dit qu'on devrait étudier les zones sensibles et insister pour que ce soit 30 kilomètres/heure.

Si on regarde les gros cercles sur ça, des zones sensibles, on en a plusieurs, c'est tout le quartier. Puis vous me dites que c'est pareil dans les autres arrondissements.

2435 **M. STÉPHANE PERRON :**

C'est pareil. Mais c'est parce que c'est vraiment dû à deux facteurs : qu'il y a plein d'autos et que la vitesse est élevée. Ça fait que, à partir de ce moment-là, on peut faire n'importe quoi, il va avoir beaucoup d'accidents.

2440 Si on diminue la vitesse puis on diminue le nombre d'autos, on va diminuer la
probabilité d'avoir des accidents. Puis tout ça, ça va se résorber de façon assez rapide.
Mais la seule façon de baisser la vitesse, c'est en aménageant les rues pour ne pas que les
gens aillent vite, parce que si les gens ont des avenues super larges, bien, ça invite les
comportements délinquants, qu'on dit délinquants, puis qu'on cible. Par la suite, on va dire:
2445 «Regardez, c'est un mauvais comportement.»

Mais s'ils n'avaient pas pu faire la course sur cette route-là, ils n'auraient pas eu ce
comportement-là. Ça aurait été beaucoup plus sécuritaire. Ça fait qu'on aurait joué en aval
plutôt que, par la suite, cibler les mauvaises cibles puis, ensuite, taper sur les doigts.

2450

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui, j'ai une question.

2455

LA PRÉSIDENTE :

Madame Gold?

2460

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui. La carte sur l'asthme pédiatrique, il me semble que vous avez mentionné dans
la Pointe-de-l'Île, si je ne me trompe pas, la fumée et le chauffage au bois étaient des
facteurs importants. Est-ce que...

2465

M. STÉPHANE PERRON :

On commence à faire des analyses là-dessus. On suspecte que c'est très important,
parce qu'il y a beaucoup de particules fines qui sont émises par le chauffage à bois,
beaucoup, beaucoup, beaucoup.

2470

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui.

2475

M. STÉPHANE PERRON :

Et les particules fines sont associées partout à des hauts taux d'asthme. Donc, les
périodes d'hiver, surtout quand il y a des phénomènes climatiques qu'on appelle des
inversions thermiques...

2480

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui.

2485 **M. STÉPHANE PERRON :**

... ce phénomène-là fait en sorte que l'air reste pris en ville. Si on augmente beaucoup le nombre de particules fines, surtout par le chauffage au bois, il y a des fortes chances que ce qu'on va analyser va s'avérer vrai.

2490

Ces une hypothèse de base, mais tout est concordant avec ce qui a été fait ailleurs pour...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2495

Est-ce que ça peut être la présence de l'industrie pétrochimique dans le coin?

M. STÉPHANE PERRON :

2500

L'industrie pétrochimique a été ciblée beaucoup comme étant un facteur. Sauf que si ça contribue à l'asthme, pour l'instant, les données préliminaires qu'on a, c'est que c'est très mineur, très, très mineur. La fumée de tabac secondaire à la maison serait beaucoup, beaucoup plus importante en fait, a plusieurs dimensions plus importantes que le pétrochimique. Ce n'est pas impossible, on n'est encore en train d'analyser, mais ce n'est pas du tout impressionnant. C'est quelque chose qui sort.

2505

Il faut dire qu'il y a eu beaucoup, beaucoup de travail avec la Ville, de l'excellent travail de la Ville, encore une fois, pour s'assurer que les émissions soient diminuées dans ces secteurs-là au niveau de l'industrie.

2510

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui.

2515 **M. STÉPHANE PERRON :**

Ceci dit, on est encore en train de travailler là-dessus, mais ce n'est pas là-dessus que je... avoir un gros impact, ça ne serait pas là-dessus que je ciblerais.

2520 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

D'accord. Vous avez une vision qui lie le spatial, le social et la santé, c'est très

2525 intéressant. À votre connaissance, est-ce qu'il y a un modèle ou un laboratoire où cette vision a guidé l'aménagement de la ville? Est-ce qu'il y a une ville en Europe? Vous avez mentionné Vancouver ou Oregon. Est-ce que vous pouvez...

M. STÉPHANE PERRON :

2530 Portland en Oregon.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Portland, Oregon.

2535 **M. STÉPHANE PERRON :**

Vancouver.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2540 D'accord.

M. STÉPHANE PERRON :

2545 Paris a commencé à faire des mesures, mais Lyon en a fait beaucoup.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2550 Oui.

M. STÉPHANE PERRON :

2555 Les villes danoises, en fait Copenhague, les villes suédoises, eux ont fait un travail assez extraordinaire. Il y a beaucoup de villes à...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Qui peut nous inspirer même?

2560 **M. STÉPHANE PERRON :**

Oui. Il y a beaucoup de villes allemandes qui, comme je vous dis, ont doublé la marche et le vélo et ont diminué de moitié les accidents automobiles.

2565 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Quelles villes? Est-ce que vous avez...

2570 **M. STÉPHANE PERRON :**

Ça, je le dis, mais je ne suis pas du tout sûr. C'est en Allemagne de l'Ouest. Je crois que c'est Berlin, mais je ne suis pas sûr.

2575 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

D'accord.

M. STÉPHANE PERRON :

2580 Ça, c'est à prendre avec des pincettes. Mais il y a plusieurs endroits, oui, en fait en Europe, c'est très, très actif.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2585 D'accord.

M. STÉPHANE PERRON :

2590 Mais en Europe, comme à Montréal, ils ont l'avantage d'avoir des villes qui ont été construites avant l'avènement de l'automobile. Donc, la construction présentement est toujours faite en fonction de l'automobile un peu partout en Amérique du Nord, mais en Europe, tu as beaucoup de villes qui ont été faites en fonction de la marche et des piétons. Tu as une assez grande densité de population.

2595 Ce sont des villes, en fait, qu'on aime tous aller voyager, parce qu'on adore ça pour se promener dans ces villes-là.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2600 Oui.

M. STÉPHANE PERRON :

2605 Elles sont devenues belles en fait, puis elles restent belles, et les gens veulent les préserver comme telles.

Ça serait dommage que, nous, on a une si belle ville, qu'on se mette justement à

s'organiser pour qu'elle soit beaucoup moins agréable à marcher et à vivre.

2610 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2615

Monsieur Laurent?

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2620

Donc, je veux dire, ce qui est appréciable, c'est que vous n'êtes ni alarmiste ni découragé par rapport aux statistiques que vous nous avez présentées.

2625

Mais je me dis une chose. Pour Montréal, par rapport à tout ce qui se fait, toutes les politiques en transport, etc, comment vous voyez? Est-ce que vous voyez un avenir, dans cinq ans, dans dix ans ou dans vingt-cinq ans, Montréal va devenir cette ville désirée, ou même pas désirée, qui serait une réalité en quelque sorte.

M. STÉPHANE PERRON :

2630

Ça dépend beaucoup de la volonté politique.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2635

Mais avec votre optimisme, parce que vous semblez être très optimiste, sans être alarmiste.

M. STÉPHANE PERRON :

2640

Mais je vois qu'il y a beaucoup de villes qui bougent. Je ne vois pas pourquoi, nous, on ne bougerait pas. Je crois aussi que les gens de la Ville sont très sensibilisés à ça.

2645

Il y a beaucoup de résistance, je crois, au niveau des banlieues. Il y a une certaine résistance des médias. Moi, ce que j'aimerais des médias ou de tous les groupes, c'est qu'ils essaient de démontrer, de façon objective, en quoi l'économie de Montréal serait affectée par le fait que la Ville elle-même ait plus de piétons, plus de cyclistes, plus de transport en commun, moins d'autos. En quoi ça serait mauvais pour la Ville.

Ça serait intéressant d'avoir des démonstrations d'économistes objectifs et indépendants, parce que les villes européennes qui ont adopté ce modèle-là, comme

2650 Londres entre autres qui s'efforce, c'est quand même la capitale mondiale de la finance et des services, et c'est une ville que toute la Pologne en entier veut aller vivre dedans, là. Il y a des problèmes. Ça, je ris, mais à peine. C'est des villes qui font en sorte que tout le monde veut déménager dans ces villes-là. New York, c'est un autre bel exemple de réussite à ce niveau-là.

2655 Je vois aucunement pourquoi Montréal... parce que dans le fond, ce qui est important pour l'économie d'une région, et à partir du moment qu'on va saisir ça, c'est la qualité des emplois qu'il y a dans cette région-là et non pas le nombre d'automobiles. Donc, oui, je suis assez optimiste parce que, à Montréal, j'ai confiance que les politiques, les politiciens aussi
2660 sont au courant de ce problème et veulent faire quelque chose.

Je crois que les gens à Québec ne sont peut-être pas assez sensibilisés – je ne pense pas que c'est de la mauvaise volonté – je pense qu'ils ne sont pas assez sensibilisés à ces aspects-là, aux effets santé, aux effets sociaux, au niveau économique. Je ne sais pas
2665 quelles sont les entraves, mais il y a beaucoup, beaucoup de résistance.

Comme vous le savez, les ministères travaillent en silo. Le ministère des Transports a comme fonction d'augmenter le débit et la qualité des routes. Je ne sais pas jusqu'à quel point cette culture, qui est celle d'apaiser les villes... et quand je parle de villes, je ne parle
2670 pas juste de Montréal, je parle de toutes les régions où il y a une certaine densité de population, parce que ces mesures-là d'apaisement de circulation marchent partout, marcheraient à Sherbrooke, marcheraient dans les petits villages.

Et les photos que je vous ai montrées à Montréal sur la mortalité ou sur les accidents, quand il y a un accident à Rosemont, il y a beaucoup moins de chance d'être mortel que
2675 quand c'est à Saint-Bruno.

Donc, toutes ces villes-là, tous ces secteurs-là auraient intérêt aussi à revoir leur façon de voir les quartiers pour les rendre plus vivables pour leurs enfants. D'avoir des trottoirs
2680 premièrement, ça serait déjà un gros plus là.

Mais c'est comme une vision qui, au niveau montréalais, je pense que ça a été bien saisi et j'ai confiance qu'à partir du moment que les gens vont être sensibilisés et vont mettre en application des règlements qui vont rendre la ville plus belle, ils vont passer à l'action.

2685

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Merci.

2690

LA PRÉSIDENTE :

Madame Gold?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2695

Oui, j'ai une question peut-être un peu naïve, je la pose quand même. Créer de Montréal une ville verte où le transport actif est favorisé, avec l'hiver, quand on compare Montréal à d'autres villes, est-ce que l'hiver est un facteur qui peut empêcher d'atteindre nos objectifs. Il fait froid.

2700

M. STÉPHANE PERRON :

En partie, en partie, mais...

2705

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Il fait froid. C'est difficile de faire du vélo en hiver au mois de février, même marcher, on a froid.

2710

M. STÉPHANE PERRON :

Oui, mais il y a une chose très importante aussi qu'il faut considérer quand on pense à l'hiver. C'est qu'à un moment donné, nous tous, nos permis vont être révoqués pour une raison ou une autre quand on va atteindre un certain âge. Et ces personnes-là, les personnes qui atteignent le troisième âge, doivent marcher et doivent marcher l'hiver.

2715

Donc, c'est vrai que le vélo, c'est plus compliqué, mais si on leur donne les moyens de pouvoir marcher dans leur ville l'hiver, déjà qu'ils sont obligés de se soucier avec le fait que c'est glissant, si au moins ils n'auront pas besoin de se soucier avec le fait qu'ils peuvent avoir des accidents, parce que nous tous on connaît quelqu'un... moi, j'ai quelqu'un d'agé dans ma famille qui est morte dans un accident d'auto, qui s'est fait frapper par une auto. On a tous ça dans notre paysage. Ça fait que, moi, je crois que, effectivement, c'est une entrave pour le vélo, pas du tout pour la marche. Mais je pense que c'est deux mois par année, deux, trois mois.

2720

2725

Les villes européennes, ce qu'elles font, en fait les villes où il y a de la neige, parce que les villes que j'ai mentionnées, il y en a beaucoup en Scandinavie, c'est qu'elles s'organisent aussi pour déneiger les pistes cyclables. Donc, il y a beaucoup de gens qui font du vélo à peu près onze mois par année.

2730

La plupart des gens que je connais qui font du vélo, en général, c'est à peu près huit, neuf mois. Ça serait agréable que ce soit douze mois, mais bon, c'est une réalité. Mais si on aménage ou si on le pense en fonction du vélo, oui, il y a moyen que ça soit assez fréquent.

2735

Et pour la marche, quoi qu'il arrive, je pense qu'il faut penser à l'ensemble des gens, puis que c'est pour ça, l'hiver, ça n'empêche pas les aménagements pour les piétons. Au contraire, il faut vraiment y penser.

2740

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2745

Moi, j'avais une dernière question par rapport au coût de la nourriture associée à l'obésité. Est-ce que c'est parce que, dans les endroits où les familles sont à faible revenu, ils ne peuvent pas se procurer des aliments, par exemple fruits et légumes, à bon marché? Qu'est-ce que vous voulez dire par ça?

2750

M. STÉPHANE PERRON :

Ces études-là ont été faites aux États-Unis. C'est que, dans les secteurs où les fruits et légumes étaient beaucoup plus chers, souvent c'est dans les secteurs où c'est moins accessible, comme on le voit ici dans certaines poches défavorisées.

2755

Quand les fruits et légumes sont plus chers, les gens n'achètent pas de fruits et légumes. Ça fait qu'ils mangent d'autres choses, puis c'est ça qui fait en sorte fort probablement qui augmente l'obésité.

2760

Les autres mécanismes, je ne le sais pas, parce que ça n'a pas été démontré. Mais ce qui a été démontré, c'est quand les fruits et légumes sont chers, comparativement à d'autres endroits, ces personnes-là vont être plus sujettes. Et c'est quelque chose qui a déjà été observé ailleurs dans les quartiers alimentaires que les prix peuvent fluctuer, mais quand c'est trop cher, fruits et légumes, ce n'est pas bon pour les personnes à faible revenu et vont prendre du poids.

2765

LA PRÉSIDENTE :

2770

Ils vont manger du spaghetti, pas de légumes, des nouilles.

M. STÉPHANE PERRON :

Oui, mais en fait...

2775

LA PRÉSIDENTE :

Malheureusement, c'est ce qu'on remarque dans les groupes communautaires.

2780 **M. STÉPHANE PERRON :**

Tout à fait. C'est dramatique en fait.

LA PRÉSIDENTE :

2785

Je voulais juste vérifier avec vous si ce n'était pas seulement à certains endroits. Alors, merci beaucoup.

M. STÉPHANE PERRON :

2790

Bienvenue.

LA PRÉSIDENTE :

2795

Ça a été très instructif. On va prendre une pause de dix minutes.

M. STÉPHANE PERRON :

2800

Merci de m'avoir accueilli.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

REPRISE DE LA SÉANCE

2805

LA PRÉSIDENTE :

Alors, on va poursuivre nos travaux avec la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent.

2810

Mme AGNÈS CONNAT :

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

2815

Bonsoir. Si vous voulez vous identifier, s'il vous plaît, pour les besoins de la sténotypiste.

M. ROSARIO DEMERS :

2820

Oui. Alors bonsoir, Madame Beudet, Monsieur Weber Laurent et Madame Gold. Alors, mon nom est Rosario Demers. Je suis le président du conseil d'administration de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent.

2825

Alors, voilà, on est venus. On vous remercie de nous avoir invités et on a préparé des choses pour vous. Alors, je vais céder la parole à Agnès qui va se présenter.

Mme AGNÈS CONNAT :

2830

Bonsoir. Je m'appelle Agnès Connat, je suis coordonnatrice de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent. Et merci beaucoup de cette grande consultation publique sur la famille qui nous interpelle particulièrement.

M. ROSARIO DEMERS :

2835

Alors, comme tout le monde, on a été très sérieux, on a préparé des diapos qui vont résumer nos propos. Alors, juste une petite introduction.

2840

D'abord, on est très heureux que la Ville de Montréal fasse cette consultation et qu'elle propose un Plan d'action sur la famille pour la Ville de Montréal. Et notre Table de concertation qui se trouve située, comme vous verrez tout de suite, au centre-ville est, s'est intéressée à cette question de la famille. Et on a pensé vous présenter un mémoire qui a été déposé, comme convenu, la semaine dernière.

2845

Mais on avait aussi prévu dans nos activités de faire un forum public sur le sujet. On a dû le faire un peu plus tard pour des raisons de logistique, et de sorte qu'on a tenu notre forum public seulement dimanche dernier, alors après vous avoir déposé le mémoire. Mais nous avons fait un ajout, une annexe, un additif à ce mémoire, que vous avez reçu aussi, je pense, qui est le compte rendu de notre forum public, donc ce qui est l'expression d'à peu près une trentaine de personnes qui sont venues et qui ont exprimé leurs idées par rapport à ça. Alors, c'est ce qu'on va vous présenter ce soir en résumé.

2850

2855

Pour ce qui est du faubourg Saint-Laurent, très brièvement, je pense que, comme on sait, le faubourg Saint-Laurent, qui est situé dans la partie est du centre-ville de Montréal, je ne vais pas en faire l'histoire, vous connaissez bien de faubourg qui est très connu, il a tout un passé, tout un héritage. Et c'est aussi le lieu où se trouve le Quartier des spectacles, le Quartier latin, le Quartier chinois et, éventuellement, le futur Quartier de la santé avec le CHUM et ainsi de suite. C'est le lieu où se trouve l'UQAM avec tous ses développements, ainsi de suite.

2860

Et le faubourg Saint-Laurent, c'est aussi donc le lieu des grandes manifestations

annuelles, des célébrations. C'est aussi le lieu où se concentre une marginalité importante, ainsi de suite. Et, donc, c'est aussi un lieu multiethnique, quoique ce soit moins connu, et c'est multiethnique depuis déjà très longtemps.

2865

Par rapport à notre sujet, le faubourg Saint-Laurent, c'est aussi un milieu habité. C'est un peu le coeur habité du centre-ville et de nombreuses familles y vivent. Quoi qu'on pense, quoi qu'on dise, c'est un milieu donc habité par des familles. Il y a des coops d'habitation avec familles. Il y a des logements de la SHDM où se trouvent certaines familles aussi. Il y a surtout les Habitations Jeanne-Mance avec près de 300 familles, je pense. Et il y a d'autres endroits.

2870

Moi, j'habite le centre-ville, j'habite ce quartier. Et puis dans ma rue, on a eu, l'année dernière, six naissances. Donc, on a des jeunes familles qui sont là. Est-ce qu'elles vont rester là? C'est une grosse question qu'on se pose. Alors, voilà. Donc, il y a une place aussi pour les familles, voilà pourquoi nous sommes intéressés par cette question.

2875

Alors, je vais laisser la parole à Agnès qui va procéder à...

2880

Mme AGNÈS CONNAT :

Alors, ce qu'on a fait dans la présentation, c'est d'essayer de faire une synthèse finalement de notre mémoire, et puis du forum sur la famille. Et le forum a confirmé tout ce qu'on avait indiqué dans le mémoire.

2885

Alors, les familles qui habitent le quartier, on a commencé notre forum en leur demandant ce qu'ils aimait d'habiter dans le quartier, parce que c'est souvent quelque chose, une question : c'est quoi la pertinence d'élever une famille au centre-ville de Montréal?

2890

Alors, il y a une certaine pertinence d'élever une famille en ville plutôt qu'en banlieue, mais les attentes doivent être différentes et sont différentes. Par exemple, les familles qui habitent le faubourg Saint-Laurent aiment la proximité des services, des activités, l'accessibilité du transport, parce que c'est plus économique que d'avoir une automobile, même si on reviendra sur le coût du transport un petit peu plus tard.

2895

Au niveau conciliation travail-famille, dans les gens qu'on a rencontrés dans notre forum public, il y avait des personnes d'un milieu assez pauvre, puis des personnes plus aisées. Alors, la première catégorie de personnes insistait davantage sur l'accessibilité du transport, la proximité des services. Et les familles un petit peu plus aisées financièrement, bien, pour eux, ce qui était important, c'est la notion de conciliation travail-famille. On va à pied au travail ou on n'a pas d'auto et on est rapidement à la maison avec ses enfants.

2900

2905 Ce que les gens ont ressorti aussi, c'est la mixité sociale et culturelle du quartier qui est loin d'être uniforme. Je pense que c'est vraiment une microsociété de toutes les sortes de gens qu'on peut avoir au Québec. Et également, ce qu'on a fait ressortir, c'est que, quand on a une famille, on est souvent plus exigeants sur le plan de la sécurité, du bruit, de la propreté.

2910 Et dans notre quartier, dans les dernières années, il y a eu quand même de belles améliorations au niveau de la sécurité publique et de la propreté, même s'il y a encore du travail à faire. Et, entre autres, ce sont les gens avec enfants qui se sont fortement mobilisés.

2915 Alors, voici les avantages d'habiter dans le faubourg Saint-Laurent.

M. ROSARIO DEMERS :

2920 Donc, les avantages, mais aussi il y a des choses que les gens aiment moins dans le faubourg Saint-Laurent. Il n'y a pas d'école primaire dans le quartier. On a du commerce de la drogue et le phénomène des gangs de rue aussi. Ce qui est plus particulier par rapport à cette question-là, c'est que ce commerce de la drogue est très visible dans notre environnement, peut-être plus visible qu'ailleurs. C'est pour ça que le phénomène apparaît encore plus grand et qui a un impact peut-être plus visible, en tout cas, sur les familles.

2925 Et puis il y a bien sûr, comme ailleurs, le manque de logements abordables pour les nouvelles familles. On n'insistera pas, mais on a beaucoup parlé de ça tout à l'heure, la question de la circulation automobile intense se pose aussi et avec l'incidence que ça peut avoir sur la sécurité des piétons.

2930 Mais il faut dire que, donc, dans ce quartier, il y a quand même des choses favorables pour les familles. Par exemple, nous avons la Grande Bibliothèque et nous avons un théâtre pour les enfants. Nous avons des possibilités de faire du sport au cégep du Vieux-Montréal. C'est ouvert au public à certaines heures. On a toutes les grandes maisons d'enseignement. Mais comme on vient de dire, il n'y a pas d'école primaire et, ça, c'est un enjeu pour nous. Et on va revenir là-dessus tout à l'heure.

2940 On disait tout à l'heure que c'est une communauté aussi qui est multiethnique. Alors, notamment aux Habitations Jeanne-Mance, on a des gens qui viennent d'à peu près 70 pays. Et il y a une concentration, par exemple, de gens qui viennent du Bangladesh. Et les jeunes familles de ces pays éprouvent des difficultés. Elles ne sont pas habituées, en plus, de vivre le centre-ville. Elles se confrontent à des réalités pour lesquelles elles ne sont pas familières. Par exemple, le papa qui va se promener sur la rue Sainte-Catherine avec ses enfants et qui passe devant un commerce de sexe, il est un peu embarrassé. Voilà.

2945 On passe à la suivante. Alors, c'est un quartier vivant qui est répondant aux besoins des familles. Donc, ce qui est proposé ici, c'est de prioriser les familles dans l'offre de services locale. Donc, une école primaire pour le quartier, comme on vient de le noter. Et cette école primaire pourrait être une école donc de quartier, mais une école de type communautaire.

2950 Et comme on est dans un quartier qui est dominé par les activités culturelles, soit le Quartier des spectacles, on a 28 salles de spectacles dans le quartier, on souhaiterait que ce soit une école axée sur les arts et qui serait en même temps ouverte à des jeunes pour d'autres quartiers qui pourraient venir là.

2955 Donc, dans notre milieu, on a commencé à réfléchir sur cette question de l'école. Et puis on souhaiterait qu'il y ait une volonté claire de prioriser les familles dans le faubourg Saint-Laurent. Ça pourra aider justement la venue de cette école pour les futures familles. Donc, voilà.

2960 Alors, l'autre point qu'on a souligné ici, on souhaite adopter une politique familiale novatrice, identifier des noyaux villageois du faubourg Saint-Laurent et améliorer les services offerts. Donc, il y a des possibilités dans le faubourg d'avoir des zones de concentration habitée. Ça existe déjà. Ça existe déjà et, donc, c'est ouvert à la famille. Il y a des possibilités d'avoir des familles.

2970 Mais il pourrait y avoir des améliorations qui seraient faites, par exemple... je ne veux pas m'étendre là-dessus, mais je noterais simplement ce point que, quand on parle du faubourg Saint-Laurent et quand on parle du Quartier des spectacles, Dieu sait si on en a parlé ces jours-ci, on va parler des grands investissements qui vont venir dans les trois ou quatre prochaines années.

2975 Mais on estime qu'il est très important aussi de penser à des petits investissements beaucoup plus légers dans ces zones, dans ces noyaux villageois, où il y aurait une possibilité d'avoir des petits espaces verts, des espaces où peuvent circuler les jeunes, les enfants avec les familles, ainsi de suite. C'est une chose possible.

2980 Et je vous donnerais comme exemple dans mon coin à moi où j'habite, on a aménagé... il y a déjà deux ans pratiquement, on a refait la rue Charlotte et il y a une partie de la rue Charlotte qu'on a aménagée en passage piétons. On en a fait un beau petit passage piétons où c'est très agréable de passer. Eh bien, je vais vous dire que ça a changé la dynamique du milieu. Les gens passent souvent par là et, maintenant, on voit des jeunes mamans ou des jeunes papas avec une poussette et leur enfant passer par ce passage. Donc, ça change de milieu.

2985

Donc, il suffit parfois de faire des petits aménagements comme ça qui ne sont pas très coûteux et qui auront éventuellement un impact très important dans cette dynamique de l'investissement qu'on veut faire pour le Quartier des spectacles. Et là, j'ai trop parlé déjà.

2990

Mme AGNÈS CONNAT :

2995

Alors, ce qu'on a fait, c'est qu'on reprend les différents points qui sont proposés dans le Plan d'action famille de la Ville. Au niveau du logement, bien, c'est sûr que je pense que vous avez certainement eu du monde qui est venu parler des logements accessibles aux familles. Ça fait que je ne m'étendrai peut-être pas forcément là-dessus.

3000

L'accessibilité pour nous, c'est tant au niveau des prix que, évidemment, au niveau de la taille du logement. Ce sur quoi nous voulons insister en fait, c'est il y a des choses qui existent déjà. La Ville de Montréal a déjà des terrains et les gouvernements ont des terrains qui existent. La Société de transport de Montréal a des terrains. Et pour nous, ça serait essentiel que tout développement qui se fait sur ces terrains-là, il y ait un volet famille qui soit proposé.

3005

Également au niveau du locatif, il y a plusieurs personnes qui sont venues nous parler. Alors, je n'ai pas de chiffres, d'études scientifiques, mais ça pourrait être intéressant peut-être de travailler là-dessus. Dans notre quartier, et ça s'étend même dans le centre-sud, il y a plusieurs logements, des coopératives d'habitation qui ont été créées dans les années passées, des HLM, des logements de la Société d'habitation de Montréal, et dans lesquels il y a deux, trois, quatre chambres à coucher et il n'y a pas de familles là-dedans.

3010

Donc, pour nous, on voudrait insister sur le fait que si on décide d'avoir une politique familiale, il faut déjà commencer à regarder dans notre propre cour ce qu'on a déjà à Montréal avant de penser à faire des investissements futurs, et peut-être de vérifier avec tous les partenaires de la Ville que la famille soit priorisée dans les offres de logements.

3015

Par exemple, on a noté qu'aussi dans certains projets, il faut qu'on aille revendiquer la Politique d'inclusion du logement familial. Dans la gare Viger, par exemple, on a appuyé Habiter Ville-Marie. Et pour nous, c'est un petit peu un non-sens. Si la Ville se dote de politiques, bien, il faut les appliquer.

3020

3025

Et ce que ça a fait, cette volonté de faire un Plan d'action famille, nous, on s'est dit: «Bien, on ne revient pas assez souvent sur la famille.» Et, par exemple dans le projet Griffintown qui est très d'actualité, il y a des projets de logements pour étudiants, personnes âgées, mais on n'a pas vu «familles» là-dedans. Alors, c'est peut-être ce qu'on voudrait, de faire un petit peu différent dans le volet logements. Voilà.

3030 Un autre volet, je pense que monsieur Perron a dit beaucoup de choses avant, c'est le volet transport. Dans les quartiers centraux, un des critères pour lesquels les gens viennent habiter le quartier central, c'est de pouvoir se déplacer à pied et en vélo. Il y a des chiffres qui existent. Le nombre d'autos par famille est bien inférieur au reste de Montréal.

3035 Et il y a d'autres choses qu'on pourrait faire pour le transport. Évidemment, l'accessibilité au transport en commun pour les familles, je pense que vous avez sûrement eu des gens qui vous en ont parlé aussi, ajouter des abribus.

3040 Tout à l'heure, on a parlé de l'école. Nous, au faubourg Saint-Laurent, c'est les enfants qui se déplacent en autobus scolaire à l'école. Au centre-ville de Montréal, c'est quand même assez fort! Et s'ils n'ont plus le droit à l'autobus scolaire, ils prennent le bus public et il n'y a pas d'abribus. Alors, tous les matins, vous pouvez passer sur le boulevard de Maisonneuve, vous avez des files et des files d'enfants qui attendent sous la pluie, la neige, le vent leur autobus pour aller à l'école. Alors, au centre-ville, c'est quand même assez contradictoire avec la notion d'accessibilité et de toute la proximité qu'on peut voir.

3045 Monsieur Perron en a parlé tout à l'heure. J'ai noté cette semaine une campagne publicitaire du gouvernement du Québec qui fait la promotion de l'accès à l'école en vélo avec une famille. Et vous regarderez cette campagne avec attention, vous verrez la dame qui va à l'école avec ses enfants en vélo et qui fait tout le trajet sur le trottoir.

3050 C'est dans la publicité du gouvernement. Et j'ai été sensible à ça parce que je fais pareil. Je suis contrevenante, mais c'est impossible de faire du vélo avec des jeunes enfants en ville et de les amener à l'école. Alors, je trouve ça quand même assez incroyable qu'un gouvernement fasse la promotion de quelque chose pour lequel il n'y a pas d'aménagement. Il faudrait penser à des couloirs scolaires, par exemple.

3055 Et puis apaisement de la circulation, bien, écoutez, on en a parlé assez. Les autos roulent très vite.

3060 Et quelque chose dont on a parlé dans le mémoire et je le ressors particulièrement, quand on parle d'une politique tarifaire pour la famille au niveau du transport, il faut une vraie politique tarifaire.

3065 Par exemple, moi, je suis allée à Sydney en Australie. En Australie, quand on voyage avec des enfants, on paie pour un seul enfant. Qu'on ait deux, trois, quatre, cinq enfants dans sa famille, on paie pour un seul enfant. Alors, c'est un exemple, mais je pense que ça serait une vraie politique tarifaire préférentielle pour les familles.

Et ça existe aussi pour les activités culturelles. Au zoo de Sydney, c'est la même politique familiale.

3070 Bien, en fait, tout ce qui est apaisement de circulation, c'est particulièrement sensible pour nous au faubourg Saint-Laurent, parce qu'on a le Quartier des spectacles, le CHUM, beaucoup de projets qui s'en viennent, et puis ça risque d'augmenter encore le nombre d'autos dans nos milieux.

3075 **M. ROSARIO DEMERS :**

Oui. Alors, on recommande aussi un quartier où les familles trouvent une offre de services adaptés et accessibles. Alors, c'est toute la question des services.

3080 On a déjà parlé de l'école tout à l'heure, mais on vient aussi de le souligner indirectement, favoriser pour les familles l'accès aux activités culturelles, promouvoir une tarification familiale, c'est-à-dire que toutes les activités culturelles qui se tiennent dans le quartier ne sont pas nécessairement accessibles pour les familles. Et, parfois même, les familles ne savent pas que ça peut être intéressant pour elles.

3085 Donc, il y a tout un aspect de promotion auprès des familles, auprès des enfants, mais aussi, donc, d'avoir des conditions qui facilitent les choses pour ces familles-là.

3090 Et dans cet esprit-là, je pense qu'il y a des grandes célébrations chaque année et on voit bien que les... j'ai remarqué, par exemple, au Festival de jazz, il y a des familles. Il y a beaucoup d'enfants qui viennent au Festival de jazz. Et, donc, ce sont aussi des rendez-vous familiaux, mais ce n'est pas du tout connu comme ça. Ce n'est pas toujours non plus promu de cette façon-là.

3095 Donc, on veut, avec le Quartier des spectacles, faire de ce quartier une destination, comme on dit, mais il faudrait que ça soit une destination aussi pour les familles. Donc, dans l'imaginaire collectif, il faudrait faire apparaître l'idée de destination familiale pour des gens qui viennent dans cette zone-là, et pas seulement une destination pour des gens branchés ou des gens qui viennent et s'intéressent à l'univers insolite et/ou qui viennent simplement à des fêtes pour adultes. Alors, voilà.

3100 Donc, on propose aussi que soient développées des infrastructures de sports et de loisirs dans le faubourg. On en a déjà mais, manifestement, ce n'est pas suffisant.

3105 **Mme AGNÈS CONNAT :**

3110 Alors, avant de conclure, il y a évidemment le sujet très important dans les quartiers centraux. C'est la sécurité. On sait que, pour qu'une famille vienne s'installer dans un quartier, il faut qu'il y ait un logement; c'est la première chose. Il faut qu'il y ait une école; c'est la deuxième. Puis il faut qu'il y ait un minimum de sécurité.

3115

Nous, ce qu'on a comme statistiques sur les vrais problèmes de sécurité, c'est que, en fait, il y a une probabilité de se faire attaquer par une personne inconnue qui est quasiment inexistante au centre-ville de Montréal, mais qui est beaucoup plus importante en banlieue, par exemple. Alors, il y a beaucoup une question de perception.

3120

Oui, il y a des problèmes de gangs de rues, puis il faut maintenir une pression sur ces personnes. Il y a une madame de 85 ans qui est venue à notre forum famille, puis qui disait: «Bien, des problèmes de drogue, il y en a dans tous les quartiers» et, malheureusement, c'est vrai.

3125

Alors, ce qu'on propose et ce sur quoi on va travailler certainement bientôt, c'est de changer la perception négative qu'a le public sur les conditions de sécurité dans notre quartier.

3130

Juste une anecdote, on a fait notre forum famille à la Grande Bibliothèque. Notre maire, monsieur Labonté, est venu au forum famille et quand la personne en charge des relations avec notre organisme a su que le maire venait, il a paniqué. Il dit: «Oh là là! Mais il faut me le dire pour que je prévienne la sécurité.» J'ai dit: «Ah bon! Bien, écoutez, oui, il vient vers telle heure.» Il dit: «Parce que vous savez, c'est dangereux le quartier, il peut...» Mais je lui ai dit: «Je pense qu'il a son bureau de l'autre côté de la rue. Ça fait qu'il a sûrement conscience.»

3135

Et il y a beaucoup de gens qui viennent dans notre quartier, mais qui ne sortent pas sur la rue. Alors, on aimerait travailler ça, la perception négative du quartier.

3140

Il faut investir davantage sur la prévention. Puis ça, ce n'est pas juste pour le faubourg Saint-Laurent. Je pense que c'est beaucoup pour les jeunes et les familles face au problème de drogue, parce qu'on peut faire ce qu'on veut, ça existera... en tout cas, pour toujours, je ne le sais pas, j'aimerais que non, mais en tout cas pour les années à venir, très certainement. Alors, il faut donner des outils à nos jeunes pour faire face à ces propositions-là.

3145

À titre d'exemple, il y a un enfant de 12 ans qui va à l'école en métro et les revendeurs ont des techniques et qu'ils utilisent avec les personnes itinérantes aussi. Ils leur demandent d'aller porter des doses de drogue d'une personne à l'autre, à un client par exemple. Alors, quand c'est un enfant de 12 ans à qui on le propose, eh bien, c'est sûr que, lui, il n'est pas outillé pour dire «non», il a peur. C'est très important. Et j'insiste aussi qu'ils font beaucoup ce travail-là avec les personnes en situation d'itinérance sur la rue.

3150

Il faut continuer évidemment à diminuer le niveau de délits. Les actes criminels dans le quartier sont en baisse de 10 à 30 % selon les... comment dire?

LA PRÉSIDENTE :

3155

Les types de crimes.

Mme AGNÈS CONNAT :

3160

Les sortes de crimes, c'est ça, merci. Et il faut évidemment qu'on continue à travailler sur le sentiment de sécurité, parce que c'est plus le sentiment de sécurité qui est en péril que la sécurité elle-même. Alors, voilà.

M. ROSARIO DEMERS :

3165

Donc, la famille, une vision d'avenir pour le centre-ville, je ferais deux réflexions là-dessus. Une première avec un petit regard historique très, très rapide.

3170

C'est que le faubourg Saint-Laurent, c'est un quartier populaire et peuplé depuis toujours. Depuis les débuts, depuis que les premiers sont sortis des murs du Vieux-Montréal, ils ont monté sur ce qui est devenu le boulevard Saint-Laurent à partir du XVIII^e siècle. Et, donc, il y a toujours eu des familles, il y a toujours eu une population résidente dans le faubourg Saint-Laurent.

3175

Ça s'est un peu vidé, un peu beaucoup déstructuré, puis dévitalisé, vidé à partir des années 60. Mais même antérieurement, dans le pire de la période de la prohibition, de la période du monde interlope dans ce quartier-là dans les années 20, dans les années 30, il y avait des familles, et même dans les années 40 aussi et les années 50.

3180

C'est à la fin des années 50 qu'il y a eu un certain nombre de changements qui ont commencé. Mais on était à peu près 50 000 habitants dans ce quartier dans les années 50.

3185

Moi, quand je suis arrivé dans le quartier à la fin des années 80, il y avait à peu près 8 000 personnes. Aujourd'hui, ça dépend du territoire qu'on couvre, mais il y en a à peu près de 12 000 à 15 000. Donc, ça se repeuple actuellement.

3190

Et on estime toujours qu'il faudrait un peu se rattacher avec le passé, et puis souhaiter de nouveau que le faubourg Saint-Laurent retrouve aussi ses racines de quartier habité, et habité par des familles.

3195

Et on a un exemple ici qui pourrait être intéressant, c'est celui des Habitations Jeanne-Mance. Alors, la famille devrait être, selon nous, au coeur des réflexions à venir sur les Habitations Jeanne-Mance. On sait que, par la Ville de Montréal, il y aura bientôt un processus de consultation, de réflexion sur la consolidation du logement social aux Habitations Jeanne-Mance. Mais on sait aussi que c'est un espace où il y a encore

beaucoup de place pour du développement. Et il y a encore beaucoup de place aussi pour faire entrer des familles.

3200 Donc, on voudrait que, dans votre rapport, vous fassiez référence à ce potentiel qui est là, et puis que, donc, dans cette réflexion sur l'avenir des Habitations Jeanne-Mance, on puisse réfléchir sur l'idée de densifier ce territoire-là par la venue de nouvelles familles.

3205 Donc, ici, les autres aspects, la famille doit être vue aussi au coeur des priorités des partenaires de la Ville, attirer les familles avec enfants, ainsi de suite, et donner une voix aux enfants et aux jeunes.

3210 Alors, je n'insiste pas ici, on l'a un peu élaboré dans notre mémoire, mais peut-être un aspect qu'il faudrait souligner ici, c'est que ce qu'il est bon de savoir, c'est qu'il y a place pour des familles dans un quartier du centre-ville comme le faubourg Saint-Laurent, mais aussi il y a place pour faire venir des familles. C'est-à-dire que des gens peuvent venir en ville avec leurs enfants, venir dans nos parcs et ainsi de suite. Ça peut être une destination pour les enfants aussi ce quartier, à la condition toutefois que, dans l'imaginaire public, on change un petit peu l'image qu'on se fait de ce quartier, comme on a dit.

3215 Alors, pour terminer, il y avait un aspect ISO famille. Tu as des compétences là-dessus, Agnès. Est-ce que tu peux en dire un mot?

Mme AGNÈS CONNAT :

3220 Bien, en fait, j'ai volé l'idée à Longueuil. À Longueuil, je travaille en collaboration avec la table 0-5 ans. Et ils ont développé une norme ISO famille en fait et, je pense, le Conseil des femmes ou, enfin, je n'ai pas mes documents. Alors, on définit certains paramètres, qui fait qu'un endroit est accessible et où les familles sont bienvenues. Alors, ça peut être autant un restaurant qu'une institution publique ou autre.

3225 Et cette norme peut être donnée de façon volontaire. Les gens peuvent appliquer de façon volontaire, mais ça permettrait à Montréal, puis ça, ce n'est pas juste pour le centre-ville ou le faubourg Saint-Laurent, la Ville de Montréal pourrait se doter de cette norme ISO famille. Et un restaurateur pourrait la demander, et puis on pourrait avoir un bottin des organisations agréées ISO famille. Et ça va même aussi après dans tout ce qui est travail, conciliation travail-famille, etc.

3230 Ça fait qu'on proposait une norme comme ça, ISO famille, de la Ville de Montréal. Et ça serait un moyen assez clair de dire: «Bien, oui, on veut des familles à Montréal. Venez pour y habiter, mais aussi pour vous y amuser et vous y promener.»

3235

M. ROSARIO DEMERS :

3240 Eh bien, en conclusion, on aimerait dire de façon assez affirmée que, donc, Montréal doit affirmer très clairement, par une série de mesures, que les familles sont les bienvenues au centre-ville.

3245 Et la réflexion que je propose en marge de cet énoncé, c'est qu'il me semble que la question de la famille devrait être un objectif transversal par rapport à tous les grands projets de Montréal et qu'on établisse une cohérence entre ces grands projets, entre ces grandes formes de développement.

3250 Je vous donnerais peut-être un ou deux exemples. On voit par exemple que, actuellement, il y a tout un mouvement pour développer le caractère habité au centre-ville. Donc, on fait construire des condos, des tours d'habitation, ainsi de suite. Et à l'intérieur de ce développement immobilier, on a une logique marchande qui vient en pleine contradiction avec la politique famille au centre-ville ou en ville.

3255 Et là, il y a un paradoxe ici. Je vois une contradiction entre ce que la Ville pense faire au niveau... la politique que la Ville peut développer concernant la famille et, si vous voulez, la logique de marché de l'immobilier qui ne va pas dans le même sens. Donc, il semble y avoir une incohérence, à mon avis, ici. Donc, ça pourrait être approfondi. Je pense que c'est un grand enjeu.

3260 On voit aussi dans des grands projets actuellement, même résidentiels, où la dimension famille n'apparaît pas. C'est en dehors de notre territoire, mais je ferais allusion au grand projet dont on a parlé cette semaine et la semaine dernière concernant Griffintown, on veut y construire à peu près 1 300 condos, plus de 900 unités pour des personnes âgées, plus de 500 unités pour des étudiants, et on ne dit pas un mot de la famille dans ce grand projet. Pourquoi?

3270 Alors, je pense qu'il y a des incohérences. Encore une fois, je termine avec ça. Il me semble que la politique qui touche la famille pour la Ville de Montréal devrait être une politique non pas qu'on affirme comme ça tout simplement, mais une politique qu'on affirme à travers tous les autres grands projets et, donc, que ça devienne quelque chose de transversal.

3275 Et donc, en résumé, pour nous, ce qu'on a voulu dire ici, c'est que la Ville de Montréal devrait essayer d'appliquer strictement les politiques qui sont déjà adoptées d'ailleurs par rapport à ça, d'avoir des stratégies d'inclusion de logements abordables, il y a tout un travail qui a été fait là-dessus par la Ville. Et donc que la Ville applique d'abord ses politiques existantes avec le Plan d'urbanisme qui prévoit ces choses-là, le caractère habité, le Plan de transport, la Politique de l'arbre, le Plan de Développement durable, ainsi de

3280 suite, donc que la Ville applique ses politiques déjà existantes qui sont théoriquement favorables à la famille. Mais en plus, que la Ville, encore une fois à travers ses grands projets actuels, ait aussi une pensée famille. Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

3285 Merci. Je voudrais d'abord vérifier avec vous. Vous parlez dans un des tableaux à la page 18 de mettre en application le Plan d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie, notamment les objectifs 9 et 10. On parle de dossiers transversaux.

3290 Comme vous savez, le Plan d'urbanisme axe le développement plus sur des aspects commerciaux de revitalisation de quartier. Donc, quand on parle de famille, pour vous, à ce moment-là si vous faites référence à ces deux objectifs qui sont, je crois, maintenir des mixités, reconverter des espaces industriels, je voulais vérifier avec vous, parce que j'ai cherché dans le dossier...

Mme AGNÈS CONNAT :

3295 Je ne l'ai pas amené avec moi le document. Mais dans le Plan d'urbanisme de l'arrondissement, je le connais assez bien parce que j'ai été chargée de projet pour faire une... j'ai fait un mémoire pour des groupes communautaires et on a fait plusieurs enquêtes au niveau des gens qui habitent le Centre-Sud.

3300 Et les objectifs 9 et 10 dont je parle ici, je ne peux pas vous les lire parce que je n'ai pas le document avec moi, mais c'était tout ce qui parlait de logements, la notion de logements abordables et autres. Et il y a d'autre chose dans le Plan d'urbanisme, il y a aussi toute la question... quand on parle d'apaisement de la circulation, par exemple, ça, ça figure dans le Plan d'urbanisme.

3310 Le Plan d'urbanisme de la Ville aussi, on parle de milieux habités sécuritaires, etc., etc. Ça fait qu'il y a plein de points comme ça qu'on pourrait, je pourrais avec plaisir regarder ça si j'avais le document sous les yeux. Mais il y a beaucoup de choses qui sont très intéressantes dans le plan et qui, pour des questions de priorité, d'argent et autres, qui ne sont pas forcément toujours mises en application. Dans le quartier, il y a beaucoup de projets qui sont soit dans le plan, soit à l'état de projet.

3315 Il y a eu beaucoup d'études. Quand on parle de l'apaisement de la circulation, il y a eu des dizaines d'études de faites. Et puis on consulte beaucoup mais, à un moment donné, il y a des politiques qui sont vraiment très bien en plus, développement durable, Politique de l'arbre, Plan d'urbanisme, c'est vraiment des choses très bonnes, mais, pour toutes sortes de raisons, ce n'est pas forcément appliqué.

3320 Et ce qu'on voulait dire ici, c'était on pourrait déjà commencer à capitaliser par tout le

travail qui a déjà été fait, qui s'appliquerait à différents niveaux à la famille, avant d'aller investir autre chose. C'est un petit peu l'idée aussi derrière optimiser... il y a pleins de logements, comme je vous ai dit, HLM, SHDM, qui ne sont pas occupés par des familles, qui sont des typologies familiales. Alors, on pourrait comme ça tranquillement – évidemment
3325 il n'est pas question de dire à des gens: «Vous habitez là, partez» – mais on pourrait tranquillement mettre tout ça en application.

LA PRÉSIDENTE :

3330 Ça sera apprécié si vous pouviez nous sortir ces deux objectifs-là...

Mme AGNÈS CONNAT :

Oui, avec plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

... parce que je les ai cherchés sur le site. Pour votre arrondissement, ce qui existe en ce moment, c'est les cartes générales avec quels sont les bâtiments patrimoniaux protégés, etc.
3340

Mme AGNÈS CONNAT :

Bien, j'ai la copie, je vous ferai une copie.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Monsieur Laurent?

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Vous avez parlé dans le Plan d'action comme quoi il faut donner un signal clair aux familles pour qu'elles se sentent bienvenues en ville. Et vous demandez à ce qu'il y ait des actions concrètes et visibles.
3355

Moi, j'en ai retenu deux à travers la lecture de votre document. Vous avez parlé de la promotion et vous avez parlé de ISO famille attribué aux entreprises, commerces et services. Je n'ai pas très, très bien compris ce terme ISO et famille.

M. ROSARIO DEMERS :

3360 Ça, c'est ton bag.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3365

Comment ça pourrait aider les familles à mieux apprivoiser Montréal?

Mme AGNÈS CONNAT :

3370

Alors, en fait, il existe des normes ISO 9000 qui sont très bien catégorisées.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3375

Qui sont très claires, oui.

Mme AGNÈS CONNAT :

3380

Qui sont très claires. Et je n'ai pas les documents encore une fois avec moi, mais ça aussi, je me ferai un plaisir de regarder ça. Je sais que, à Longueuil, ils sont en train de travailler sur une politique. Donc, c'est de définir des critères. Par exemple, on peut regarder au niveau de l'accessibilité. Cet établissement est-il accessible avec une poussette? Y a-t-il des tables à langer dans les toilettes? Un restaurateur fournit-il... On peut définir comme ça des critères assez précis.

3385

Au niveau des entreprises. Au niveau des entreprises, il y a des travaux qui ont été fait par le... lundi, je reviens au bureau, je vais vous envoyer tout ça. Je pense c'est le Conseil du statut de la femme qui donnait des prix à chaque année sur des entreprises avec une norme ISO famille. Alors, là, ce sont des critères de conciliation travail-famille. Par exemple, les jours de congé qu'on peut avoir par rapport aux enfants, les aménagements du temps de travail sur une semaine de travail.

3390

Donc, ISO, c'est vraiment d'avoir des normes précises. Mais, à ma connaissance, il n'y a pas de norme ISO famille officielle, mais la Ville pourrait travailler là-dessus.

3395

M. WEBER LAURENT, commissaire :

C'est une norme internationale, ISO.

Mme AGNÈS CONNAT :

3400

C'est ça.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3405

Ce n'est pas du ressort d'un groupe de personnes, c'est une norme internationale. Je ne sais pas si vous vous basez... si vous en parlez, c'est que ça doit exister au niveau

international et vous allez vous baser là-dessus pour vous certifier.

Mme AGNÈS CONNAT :

3410

Je ne suis pas sûre que ça existe au niveau international, mais ce qui est sûr, c'est que...

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3415

C'est une norme internationale.

Mme AGNÈS CONNAT :

3420

... la Table de concertation 1, 2, 3 Go! de Longueuil travaille là-dessus, et puis je vais me faire un plaisir de leur demander de vous envoyer des documents là-dessus.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3425

Il y a une autre question qui me chicotait. Ça veut dire que j'ai trouvé assez paradoxal de dire qu'il y a des logements de trois, quatre chambres à coucher qui sont disponibles. Et tout au long de notre passage ici, les autres organismes ont souvent réclamé ou, du moins, dit qu'il y a peu de logements comme ça. Donc, pourquoi ce paradoxe? Est-ce que c'est dans Ville-Marie que ça existe particulièrement?

3430

Mme AGNÈS CONNAT :

Je ne peux pas vous dire si ça existe ailleurs, mais dans Ville-Marie, c'est sûr que ça existe, oui.

3435

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Est-ce que ce n'est pas le symptôme de quelque chose qui veut dire que Ville-Marie est peut-être... moi, je le dis comme ça...

3440

Mme AGNÈS CONNAT :

Oui, oui, allez-y.

3445

M. WEBER LAURENT, commissaire :

... par rapport à tous les développements qui sont appelés à se faire, moins propices pour les enfants. Je pousse l'avocat du diable très profondément, là.

3450 **Mme AGNÈS CONNAT :**

Vous pouvez. Là, je vais sortir un instant de mon travail, je vais vous parler de ma vie personnelle. J'habite Ville-Marie.

3455 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Oui.

3460 **Mme AGNÈS CONNAT :**

J'ai deux enfants de 8 et 11 ans. Dans mon quartier, à peu près à trois blocs, j'ai une piscine qui est en train de se construire. Tous les parcs pour enfants ont été rénovés dans les quatre ou cinq dernières années. On traverse une rue, on a un parc aménagé pour les 0-6 ans et les 6-12 ans.

3465

On a toujours été à la garderie à pied qui se trouve à peu près à six rues. Mes filles et moi allons à l'école à tous les jours à pied. Au niveau sécurité, je ne vous aurais pas dit ça il y a dix ans mais, aujourd'hui, c'est tout à fait convenable et sécuritaire. Et je vais vous dire, la seule chose qui nous manque, c'est d'avoir d'autres familles autour de nous. C'est tout.

3470

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Oui, mais il y a la question que vous avez qu'il n'y a pas d'école primaire.

3475 **Mme AGNÈS CONNAT :**

Alors, au faubourg Saint-Laurent, c'est très...

3480 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Je pense que c'est un équipement tellement essentiel.

Mme AGNÈS CONNAT :

3485

Oui, mais pareil, je peux vous expliquer simplement. Il existe deux écoles primaires qui sont situées dans Saint-Jacques, qui sont l'école Marguerite-Bourgeois et l'école Garneau.

3490

L'école Marguerite-Bourgeois, au moins 200 enfants – je n'ai pas les chiffres exacts – sont des enfants qui habitent les Habitations Jeanne-Mance. La majorité des enfants de cette école habite les Habitations Jeanne-Mance. Donc, c'est extrêmement paradoxal

parce que, comme on le disait, ce sont les enfants qui voyagent vers l'école alors que, en fait, on pourrait rapprocher l'école de ces enfants-là étant donné que ce sont eux qui fréquentent, de façon très majoritaire, l'école.

3495

M. WEBER LAURENT, commissaire :

C'est la clientèle, oui.

3500

Mme AGNÈS CONNAT :

Alors que l'autre école, l'école Garneau, est plus fréquentée par des enfants de Saint-Jacques, Sainte-Marie. Alors, ce n'est pas parce qu'il n'y aurait pas d'enfants. Ils vont déjà dans une école primaire, mais pour des raisons historiques, des raisons économiques probablement parce qu'il faudrait créer une nouvelle école, en fermer une, etc. Mais ils sont là, ces enfants-là.

3505

Il y a de nombreuses familles qui sont là, aux Habitations Jeanne-Mance. Puis nous, on trouve quand même assez paradoxal que, au niveau d'une société, on fournisse des logements, puis il y a des beaux logements aux Habitations Jeanne-Mance qui sont assez vastes pour accueillir ces familles-là, et on n'a pas l'école sur place. On fait voyager les enfants. Alors, c'est aussi pour ça qu'on insistait...

3510

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3515

C'est le paradoxe.

Mme AGNÈS CONNAT :

... sur l'avenir des habitations. On pourrait rajouter encore d'autres familles à ces endroits-là.

3520

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3525

Une dernière... Oui?

M. ROSARIO DEMERS :

Juste un petit commentaire. C'est que, pour moi, l'école, c'est très symbolique. Une école dans un milieu, c'est un signe, c'est une manifestation qu'il y a des enfants, n'est-ce pas?

3530

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3535

Oui.

M. ROSARIO DEMERS :

3540 Et donc, l'école attire à mon avis les familles. Et la non-école, l'absence d'école empêche des familles de venir manifestement. Mais j'entends de mes voisins, moi, qui vont dire qu'ils ont des jeunes enfants actuellement et que leurs enfants grandissent, mais dès qu'ils auront 5, 6 ans, le couple va partir. Ils ne resteront pas là. Et une des raisons, c'est qu'il n'y a pas d'école.

3545 Donc, la question, il y a un très gros problème pour ce qui est du logement, surtout les nouveaux développements immobiliers ne prévoient pas des développements pour les familles. Ça, à mon avis, c'est un fait.

3550 Mais il y a quand même des gens qui habitent le centre-ville, qui sont là avec des enfants. Donc, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de possibilité d'habiter avec des enfants au centre-ville.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3555 La dernière question que je voulais poser, c'est vous êtes entourés d'institutions. C'est-à-dire, il y a beaucoup d'universités, ne serait-ce que deux ou trois, ou des cégeps, et je pense que les gens qui vont avoir des enfants se recrutent surtout à partir de cette clientèle-là.

3560 Je ne sais pas quelles actions qui sont faites, par les élus locaux ou par les partenaires dynamiques de l'arrondissement, pour aller chercher ces gens-là qui sont potentiellement des parents ou sinon qui sont des parents, et qui pourraient habiter soit les Habitations Jeanne-Mance ou je ne sais pas, ou participer à d'autres développements qui pourraient se faire dans ce milieu-là.

3565 Pour moi, cette clientèle-là n'est pas ciblée. Parce que pour en avoir des gens, il faut aller les chercher. Si on va chercher, je ne sais pas, des Tamouls ou des Haïtiens et qu'ils sont dans ces déserts-là, c'est comme vous l'aviez dit, culturellement parlant, c'est très problématique.

3570 Et pourtant, la clientèle cible qui est sur place pourrait mieux consommer ne serait-ce que culturellement ce qui existe aux alentours, parce qu'il y a beaucoup d'infrastructures soit de loisir ou culturelles en tant que telles.

3575 Donc, pour ce quartier-là particulièrement, il y a un paradoxe fondamental qui existe et c'est...

M. ROSARIO DEMERS :

3580 Oui, il y a un paradoxe. Justement, c'est pour ça qu'on insistait sur l'aspect promotion d'une certaine façon, parce qu'il y a bien des gens qui viennent à l'UQAM, par exemple, institution universitaire, ou au cégep, ils ne savent pas du tout dans quel quartier ils sont. Ils n'ont aucune idée. Il n'interagissent pas avec le quartier. Ils arrivent en métro, ils repartent avec le métro. Ils arrivent de sous terre, puis ils retournent sous terre.

3585 Et on vient de mettre sur pied la Grande Bibliothèque qui est une très grande réussite, très, très grande réussite. C'est des milliers de personnes qui s'ajoutent quotidiennement dans notre quartier. Mais là aussi, le phénomène est à peu près le même, jusqu'à maintenant en tout cas : les gens ne consomment pas quartier. Ils viennent à la Grande Bibliothèque, c'est tout.

3590 Ce que je voudrais dire, par exemple, dans le sens de ce que vous énoncez, avec le CHUM, ça a déjà été exprimé au début le désir que le CHUM devrait faire la promotion du développement de l'habitat dans les environs du CHUM, les environs immédiats, puis un peu plus éloignés. Et il est souhaité par des gens du CHUM, je l'ai entendu, qu'il y ait de la place pour des familles dans le centre-ville.

3600 Il y aura éventuellement des professionnels de haut niveau qui travailleront là, puis qui auront des enfants, parfois des gens qui viennent de l'étranger, de l'extérieur, ils seraient heureux d'avoir leur famille au centre-ville. Mais s'il n'y a pas d'école, ils vont avoir un problème.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3605 Pour finir, votre effort est très louable pour le faubourg Saint-Laurent ne serait-ce, mais pour Ville-Marie en tant que tel.

Mme AGNÈS CONNAT :

3610 Bien, en fait, on a quand même été... je vais vous dire que, au début, on a été surpris que l'arrondissement de Ville-Marie décide de participer à la politique familiale et de se doter d'une politique locale. Au début, ça nous a surpris. Donc, dans un premier temps, on ne s'est pas dit: «Tiens! On va faire tout de suite quelque chose sur la politique familiale.»

3615 Et puis petit à petit, au fil des discussions avec les différents intervenants dans le quartier, on s'est aperçu qu'on avait tort de ne pas capitaliser sur la famille parce que, comme on l'a dit, comme on en a parlé un petit peu tout à l'heure, on a beaucoup de choses qui peuvent vraiment convenir à des familles. On s'entend, des familles d'urbains.

3620 Évidemment, quelqu'un qui aspire à être dans des grands espaces verts, ce n'est pas un lieu. Mais des gens qui veulent vivre la ville, il y en a plein. Moi, je suis Parisienne, il y a plein de gens qui vivent à Paris avec des enfants et, pourtant, il y a de la circulation aussi, etc.

3625 Donc, je crois qu'il y a quelque chose à faire. Et puis, nous, on s'est surtout décidés à développer quelque chose, parce que l'avenir des Habitations Jeanne-Mance, ça s'en vient. Les consultations par rapport... ce n'est pas tout à fait 1 kilomètre carré, c'est 750 hectares, c'est ça? En tout cas, les...

M. ROSARIO DEMERS :

3630 7,7 hectares.

Mme AGNÈS CONNAT :

3635 7,7 hectares, c'est ça. Et 40 % de l'espace, si on regarde de façon aérienne, est vide. Donc, il y a vraiment une grande volonté de densifier...

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3640 De revitaliser.

M. ROSARIO DEMERS :

3645 Est vide. Et la plupart de ces espaces-là étaient au départ des espaces verts et, maintenant, sont des stationnement qui ne sont pas utilisés par les personnes qui habitent, parce que les personnes qui habitent, pour la plupart, n'ont pas d'auto, et qui coûtent plus cher à la Corporation des Habitations Jeanne-Mance à entretenir que les revenus qu'ils leur apportent. Et nous, on s'est dit: «Bien, on pourrait faire un petit Benny Farm à cet endroit-là.»

3650 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Définitivement.

3655 **Mme AGNÈS CONNAT :**

3660 Il y a vraiment de quoi. Et je pense qu'on peut offrir une belle qualité de vie à des gens, évidemment, qui veulent habiter la ville. On s'entend, ce n'est pas pour tout le monde non plus. Et on a aussi des gens à la CDH, donc qui développent des logements, qui sont très intéressés à repenser le concept de la ville et de la famille, donc peut-être

d'aller développer des nouveaux habitats urbains du XXI^e siècle pour la famille.

Alors, on ne pouvait pas passer tout ça sous silence. Alors, c'est pour ça qu'on a travaillé fort pour venir vous présenter ça ce soir.

3665

M. ROSARIO DEMERS :

Je me permets un petit détail ou un petit commentaire par rapport à ce qui semble être votre préoccupation, la question qui peut se poser : est-ce que c'est pertinent de favoriser la famille au centre-ville de Montréal ou pas?

3670

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Oui.

3675

M. ROSARIO DEMERS :

Mais je pense que pour répondre à cette question-là, il faut faire des distinctions. On peut se poser la question par exemple : est-ce que c'est possible et pertinent qu'il y ait des familles ici même sur le site où nous sommes, sur la rue Metcalfe près de Saint-Catherine? Est-ce qu'ici, c'est possible? Donc, Montréal centre des affaires.

3680

Il faudrait faire une distinction entre ce milieu-ci, centre des affaires, et déjà le faubourg Saint-Laurent qui a encore des aspects de son quartier historique, où il y a encore une infrastructure puis une dimension quartier.

3685

Et je pense que, dans le centre-ville, il faut faire des distinctions entre où il y a encore un reste du quartier ancien et puis là où c'est purement un centre d'affaires, où là ça devient plus questionnable que d'amener des familles.

3690

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Merci.

3695

LA PRÉSIDENTE :

Madame Gold?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3700

Oui. Je veux revenir à la question de l'école primaire. Les écoles qui desservent votre quartier en ce moment, à quelle distance sont les écoles? Les enfants voyagent comment?

M. ROSARIO DEMERS :

3705

En autobus.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3710

En autobus.

Mme AGNÈS CONNAT :

3715

Alors, distance kilométrique, je ne sais pas. C'est sûr que c'est une distance qui se fait à pied puisque, moi, j'habite près de cette école-là et je marche à mon travail. Mais ce n'est pas possible avec des enfants d'âge primaire parce que c'est vraiment très urbain.

3720

Alors, ces enfants se déplacent en transport scolaire. Je crois qu'ils y ont droit jusqu'à la troisième ou quatrième année, il me semble, et ensuite en transport en commun. Donc, ça, c'est pour l'école primaire.

Au niveau du secondaire, on n'en a pas parlé parce que c'est moins important.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3725

Oui.

Mme AGNÈS CONNAT :

3730

Parce qu'au niveau du secondaire, les gens voyagent de toute façon.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3735

Oui.

Mme AGNÈS CONNAT :

3740

Ils font des choix multiples et variés. Mais au niveau du primaire... et on a insisté là-dessus aussi, ce n'est pas parce qu'on... ce n'est pas non plus une gang d'illuminés qui se dit: «Il faudrait une école.» C'est parce que ces enfants-là vont déjà dans une école de quartier. Ils sont la population majoritaire dans cette école-là. Et, donc, ça ne fait pas de sens de faire voyager des enfants tous les jours...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3745

Y a-t-il actuellement suffisamment d'enfants d'âge d'école primaire dans le quartier actuellement pour maintenir une école?

Mme AGNÈS CONNAT :

3750

Bien, en fait, il faudrait les chiffres exacts de la fréquentation de Marguerite-Bourgeois, mais je pense que c'est plus que 200 enfants qui font le voyage tous les jours. Alors, une école primaire à partir de 250 – moi, mes filles vont dans une école primaire, il y a 250 enfants – c'est tout à fait viable.

3755

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Est-ce qu'il y a déjà une école primaire dans le quartier? Est-ce que vous savez quand est-ce que...

3760

M. ROSARIO DEMERS :

Oui, oui, oui.

3765

Mme JUDY GOLD, commissaire :

La dernière école a été fermée quand?

Mme AGNÈS CONNAT :

3770

Oui, oui, il y en a eu.

M. ROSARIO DEMERS :

3775

Je pense qu'elle a été fermée peut-être dans les années 60 ou 70, par là.

Mme AGNÈS CONNAT :

C'est l'ONF, où est l'ONF.

3780

M. ROSARIO DEMERS :

Et c'est là où l'ONF aujourd'hui. La Cinémathèque québécoise plutôt.

3785

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Ah oui! D'accord.

M. ROSARIO DEMERS :

3790 À côté de la Cinémathèque québécoise, il y a une école de cinéma.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3795 Oui.

M. ROSARIO DEMERS :

Et c'était l'école primaire autrefois.

3800 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

D'accord.

Mme AGNÈS CONNAT :

3805 Bien, en fait, on est en train de travailler avec l'UQAM sur une histoire du faubourg Saint-Laurent, parce qu'un des objectifs qu'on tente d'atteindre à la Table de concertation, c'est de développer un plus grand sentiment d'appartenance des gens qui y habitent, mais aussi des gens qui y commercent, qui travaillent dans le quartier. Alors, on travaille depuis
3810 plusieurs mois déjà avec le département d'histoire de l'UQAM?

M. ROSARIO DEMERS :

3815 Oui.

Mme AGNÈS CONNAT :

3820 Et puis on espère avoir un document, une histoire illustrée qui sera disponible en septembre 2008. Et dans ce document-là, il y aura toute l'histoire du quartier et également des témoignages de gens, dont la dame dont je vous parlais tout à l'heure, qui est une dame âgée qui est née dans le faubourg Saint-Laurent, qui l'a quitté pour se marier et qui est revenue ensuite et qui, maintenant, habite les Habitations Jeanne-Mance depuis 40 ans. Et avant, elle habitait sur le même site, mais dans ce qui était le faubourg à l'époque. Alors, oui, à cette époque, il y avait beaucoup de gens, et puis il y avait une école.

3825

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3830 Vous avez dit que c'est un quartier multiethnique. Est-ce que vous savez si ce sont des nouveaux arrivants ou des familles qui sont ici depuis un certain temps? Ce sont des nouveaux immigrants dans le quartier?

M. ROSARIO DEMERS :

3835 Bien, l'aspect multiethnicité dans le quartier, c'est à voir sous différents angles. Il y avait des communautés autrefois, par exemple il y a déjà eu une communauté juive importante dans le quartier. Il y a une communauté italienne importante aussi. Évidemment, il y a le quartier chinois aussi. Et, donc, quand on regarde l'histoire du quartier, on s'aperçoit qu'il y a eu plusieurs...

3840 **Mme AGNÈS CONNAT :**

Vagues.

M. ROSARIO DEMERS :

3845 ... groupes, plusieurs vagues d'immigration, qui sont venus s'installer là. Mais ce qui tient au caractère multiethnique surtout aujourd'hui, c'est la présence des jeunes familles issues de l'immigration aux Habitations Jeanne-Mance.

3850 **Mme AGNÈS CONNAT :**

Oui.

M. ROSARIO DEMERS :

3855 Et qui est une immigration récente. Comme j'ai dit, il y a près de 70 nationalités représentées là, mais majoritairement des gens du sud-est asiatique, surtout des gens du Bangladesh et des jeunes familles.

3860 Mais alors dans le reste du quartier, c'est assez indifférencié. Il y a beaucoup de professionnels qui habitent notre quartier. Selon les zones, dans ma tête, j'en ai trois ou quatre zones où on voit des professionnels. Et ce n'est pas très, très cosmopolite. Si vous voulez, ce n'est pas tellement multiethnique comme tel, sauf qu'il faudrait avoir une analyse plus pointue, puis on s'apercevrait qu'effectivement... Mais ce n'est pas multiethnique au sens
3865 où il y a des regroupements communautaires, de groupes ethniques. Il y a des individus venant de diverses origines, mais qui ne sont pas regroupés, si vous voulez.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3870 Oui, pas en communauté.

M. ROSARIO DEMERS :

C'est ça, ils ne sont pas en communauté de nature ethnique.

3875

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'accord. Ma dernière question, à la page 9 de votre mémoire, vous mentionnez la baisse importante du nombre de familles et la diminution du nombre d'enfants. Pensez-vous que cette tendance peut être renversée même avec une volonté politique? Êtes-vous optimistes?

3880

M. ROSARIO DEMERS :

Ça dépend qu'est-ce qu'on entend par «volonté politique». Si la volonté politique, c'est seulement un discours, c'est sûr que ça n'aura pas de résultat. Mais une volonté politique qui aurait une incidence sur des programmes concrets, par exemple, pour favoriser un logement social, un logement abordable pouvant recevoir des familles, si, par exemple, les propriétés actuelles de la SHDM pouvaient être consacrées, donner une priorisation aux familles, pour moi, ça, ça serait une volonté politique qui aboutit à des mesures très concrètes.

3885

3890

Et c'est là, je pense, à ce niveau-là qu'il faut aller. Sinon, effectivement, ça va être le jeu du marché qui va jouer, et puis ça va être fini pour les familles à ce moment-là.

3895

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3900

Je suis contente que vous évoquiez cet aspect, ce paradoxe, parce que j'en ai parlé justement hier. Moi, j'avais deux points.

Quand vous parlez des services de proximité, vous ne semblez pas non plus dans le forum avoir parlé des services de santé. Il y a des hôpitaux dans le quartier, mais est-ce que les gens sont préoccupés par, par exemple, le manque de cliniques médicales? Est-ce qu'il y a des besoins qui ont été exprimés? Il ne semble pas y avoir une préoccupation pour la santé.

3905

3910

Mme AGNÈS CONNAT :

Bien, les gens n'en ont pas parlé.

M. ROSARIO DEMERS :

3915

Cette question-là n'a pas été abordée. Bien, évidemment, nous avons le CHUM sur notre territoire. Et nous avons un CLSC sur la rue Sanguinet qui est tout près, qui offre des services à la population et des services multiples. Puis, donc, ce CLSC est à deux pas des Habitations Jeanne-Mance où il y a justement cette concentration des familles.

3920

Et, non, on n'a pas senti de l'inquiétude chez les gens à ce sujet-là.

Mme AGNÈS CONNAT :

3925

Je me souviens que quelqu'un a parlé, a dit: «Bien, on a plein d'hôpitaux dans le quartier, et puis quand on va vieillir, c'est plutôt positif» ou des choses comme ça. Mais non, c'est vraiment... au niveau des familles, quand on a fait le forum public, il y en a plusieurs qui sont venus vraiment clairement pour revendiquer une école pour pouvoir... parce qu'il y a toute la question aussi, l'école étant éloignée, c'est plus difficile de faire revenir l'école à la maison. Plus on ajoute toutes les problématiques de familles d'immigration récente, etc., alors l'école étant éloignée, ça n'aide pas.

3930

3935

Il y a vraiment une nouvelle mobilisation à ce niveau-là, je pense, qui est en train de se produire. Alors, ils sont venus beaucoup, beaucoup revendiquer cet aspect-là. Et puis la question de la sécurité aussi par rapport aux ventes de stupéfiants, mais plus spécifiquement des gangs de rue, parce que ce qui est spécifique dans le quartier... moi, avant, je travaillais dans l'ouest de la ville. Il y a beaucoup de vente de stupéfiants et gangs de rue, mais ce n'est pas visible sur la rue. Ça se fait plus au niveau des bars. Les vendeurs sont plus en auto. Ce n'est pas visible.

3940

3945

Mais les Habitations Jeanne-Mance, ce n'est pas compliqué, c'est entre la rue Saint-Laurent et puis Berri-UQAM. Donc, vous avez tous pris le métro à Berri-UQAM, vous voyez tous comment ça se passe. Et ça, même si ce n'est pas un danger réel, c'est de la sollicitation pour les jeunes et ça inquiète beaucoup, beaucoup, beaucoup les familles. Donc, ils sont venus plus exprimer ça.

Alors, la santé, peut-être qu'il y a des problématiques, mais en tout cas pas à notre connaissance.

3950

LA PRÉSIDENTE :

3955

Vous avez mentionné tout à l'heure qu'on avait eu sûrement beaucoup de personnes qui étaient venues nous parler de tout ce qui a trait à la circulation, aux quartiers verts. Oui, on a eu des gens, plusieurs mémoires, mais je pense que la problématique dans votre quartier, elle est particulière et j'aimerais ça que vous en parliez un peu.

Par exemple, le Plan de transport propose des quartiers verts. Est-ce que vous pensez qu'il y a des îlots chez vous qui pourraient être convertis en quartiers verts? Parce que chez vous, vous avez beaucoup de voies nord-sud, est-ouest.

3960

Mme AGNÈS CONNAT :

Oui.

3965

LA PRÉSIDENTE :

Donc, il y a une problématique qui est spécifique finalement à votre quartier.

3970

M. ROSARIO DEMERS :

Bien, moi, je pense qu'il faudrait avoir une analyse un peu plus pointue pour voir qu'est-ce qu'il reste comme espaces pour développer un quartier vert, des espaces verts.

3975

Quand j'écoute les jeunes couples qui ont des jeunes enfants, c'est ce qu'ils me disent aussi : «On n'a pas assez d'endroits où aller se promener avec les enfants», etc. C'est quasiment plus facile de se promener avec son chien que de se promener avec les enfants malheureusement.

3980

Mais l'exemple que je donnais sur la rue Charlotte est un petit exemple qui illustre ce qui peut être fait. C'est que s'il y avait plus d'espaces aménagés pour des jeunes familles, où on peut aller se promener avec les enfants, ce serait certainement un plus pour attirer les familles. Et quand, ça, ça n'existe pas, bien, les gens ont tendance à penser: «Bien, ça serait mieux qu'on s'en aille ailleurs.» Je l'ai vu ce cas-là dans ma rue cette année.

3985

Mais cela dit, je pense que, effectivement, il y a des places, mais les places publiques qu'on a, comme la Place de la paix, la Place Émilie-Gamelin, ce sont des places très publiques, très montréalaises en quelque sorte, et occupées assez facilement par des gens qui sont dans la rue et qui sont de la rue. Et on a cet enjeu de cohabitation avec des gens de la marginalité. Donc, évidemment que les jeunes familles n'oseront pas aller s'asseoir, puis faire une pique-nique à la Place Émilie-Gamelin s'il y a tout un environnement de regroupement de jeunes qui, dans leur comportement ou leur façon de faire, leur façon d'être, sont gênants. Donc, c'est sûr que ce problème-là peut se poser effectivement.

3990

Mme AGNÈS CONNAT :

3995

Bien, en fait, moi, je pourrais ajouter quelque chose. On travaille beaucoup avec

l'arrondissement sur l'occupation de l'espace public. On est en train de travailler sur développer une occupation positive de l'espace public et une occupation qui permette la cohabitation justement.

4000

L'année dernière, la Place Émilie-Gamelin, il y a un groupe qui s'appelle Dada Diffusion, qui avait organisé... je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de passer, mais un midi par semaine, il y avait des concerts, et puis il y avait des grands échiquiers géants. Et il y a eu une analyse assez positive de ce qu'il s'est passé là. Il y a l'Hôtel des Gouverneurs qui est juste là et ils ont... donc, c'était une animation au niveau des échiquiers et les animateurs ont animé des parties d'échec entre des personnes en situation d'itinérance et puis des clients de l'Hôtel des Gouverneurs. Donc, je pense que ça, déjà c'est un axe, pas forcément dans l'espace vert mais, en tout cas, dans l'espace public occupé de façon agréable.

4005

4010

Adjacent au faubourg Saint-Laurent, il y a tout le carré Viger. Je ne sais pas s'il y a des personnes qui sont venues vous parler de faubourg Québec et de tous ces magnifiques logements. À faubourg Québec, qui est à l'est un petit peu du faubourg Saint-Laurent, il y a eu un gros développement immobilier et assez bien fait au niveau du partage entre le développement en condominiums et l'arrivée de familles.

4015

Donc, il y a des grosses coopératives d'habitations qui ont été faites là et il y a... je ne veux pas vous induire en erreur, ce n'est pas mon dossier, mais je pense qu'il y a 200 nouvelles familles, plus un projet PAPA donc qui est pour les personnes âgées en perte d'autonomie, et qui est juste à côté du... donc, faubourg Québec, ce n'est pas loin du fleuve derrière Viger.

4020

Donc, il y a le carré Viger qui est là et les gens se plaignent beaucoup, parce qu'il y a aucun espace vert qui a été pensé pour les enfants. Alors, il y a des beaux logements, mais les gens, ils n'en peuvent plus. Puis ça crée des tensions au niveau des coopératives parce que, les enfants, ils n'ont pas d'espace alors qu'il y a ce carré Viger qui n'est pas loin, mais il faut déjà traverser la rue Viger, ce n'est pas facile, et puis l'aménagement n'est pas spécialement pensé pour. Donc, là, il y aurait quand même un endroit qui pourrait être utilisé.

4025

4030

Et puis je ne veux pas recommencer sur les Habitations Jeanne-Mance, mais quand on parlera, que peut-être que l'Office se chargera des consultations publiques qui devront avoir lieu à ce moment-là, si on n'a pas comme priorité d'aller développer des condos de luxe, des hôtels à la place des habitations qui sont là, et si on décide de faire un grand projet avec des habitations familiales, on peut aussi penser ce projet-là en fonction des espaces verts, des espaces de jeux. Il y a un potentiel qui est là.

4035

Et si Montréal veut un centre-ville habité, bien, on a une meilleure chance en faisant venir les familles qu'en faisant venir des gens qui vont acheter des condos, puis qui vont les

occuper l'été pendant les festivals. Alors, c'est ça.

4040

M. ROSARIO DEMERS :

Mais j'aimerais insister sur ce point-là, Madame, que vous exprimez. La Ville de Montréal, les différents paliers de gouvernement vont investir plus de 120 M\$ pour le Quartier des spectacles. Moi, je suis très proche de ça, puis je trouve que c'est une très bonne nouvelle. Mais en même temps, 120 M\$, c'est beaucoup d'argent. Et ça peut coûter seulement quelques centaines de milliers de dollars pour aménager des petits parcs, des petits espaces un peu partout. Il faudrait aussi avoir cette préoccupation-là et, moi, j'en ferais une recommandation.

4045

4050

Et se référant justement aux Habitations Jeanne-Mance, à l'origine des Habitations Jeanne-Mance, c'était prévu et il y avait des espaces de jeux. Au sein des Habitations Jeanne-Mance, il y avait des parcs. Et ça a été construit, comme vous voyez, avec un repliement sur l'intérieur. Et à l'intérieur, il y avait des aménagements. Aujourd'hui, on en a fait des stationnements, dont une partie sont des stationnements occupés par des gens qui ne sont pas même des Habitations Jeanne-Mance, mais qui sont des travailleurs du quartier, qui viennent dans le quartier. Donc, là, il faudrait peut-être retrouver ce qu'on avait déjà.

4055

LA PRÉSIDENTE :

Oui, je me souviens quand il y avait des aménagements à l'intérieur, avant les stationnements. Alors, on vous remercie énormément, parce que je pense que d'avoir fait un forum pour alimenter ce mémoire, c'est vraiment impressionnant. C'est un travail sérieux qui apporte des solutions concrètes, du vécu à des idées parfois qui restent plus philosophiques.

4060

4065

On apprécie beaucoup votre collaboration et votre participation ce soir.

Mme AGNÈS CONNAT :

4070

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

4075

Merci.

Mme AGNÈS CONNAT :

4080

La semaine prochaine, je vous envoie...

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Alors, cette dernière intervention termine notre soirée d'audition de mémoires. Nous reprenons nos travaux demain après-midi à 13 h 30.

4085

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

4090

Et, j'ai signé :

4095

LISE MAISONNEUVE, s.o.

4100